

SENTINELLES

AU SECOURS DE L'INNOCENCE MEURTRIE

Rapport d'activités 2013

1980 - 2010

30
ans
d'existence

Fondation Sentinelles
Les Cerisiers
Route de Cery
CH-1008 Prilly/Lausanne

Tél. +41 21 646 19 46

Fax +41 21 646 19 56

info@sentinelles.org

www.sentinelles.org

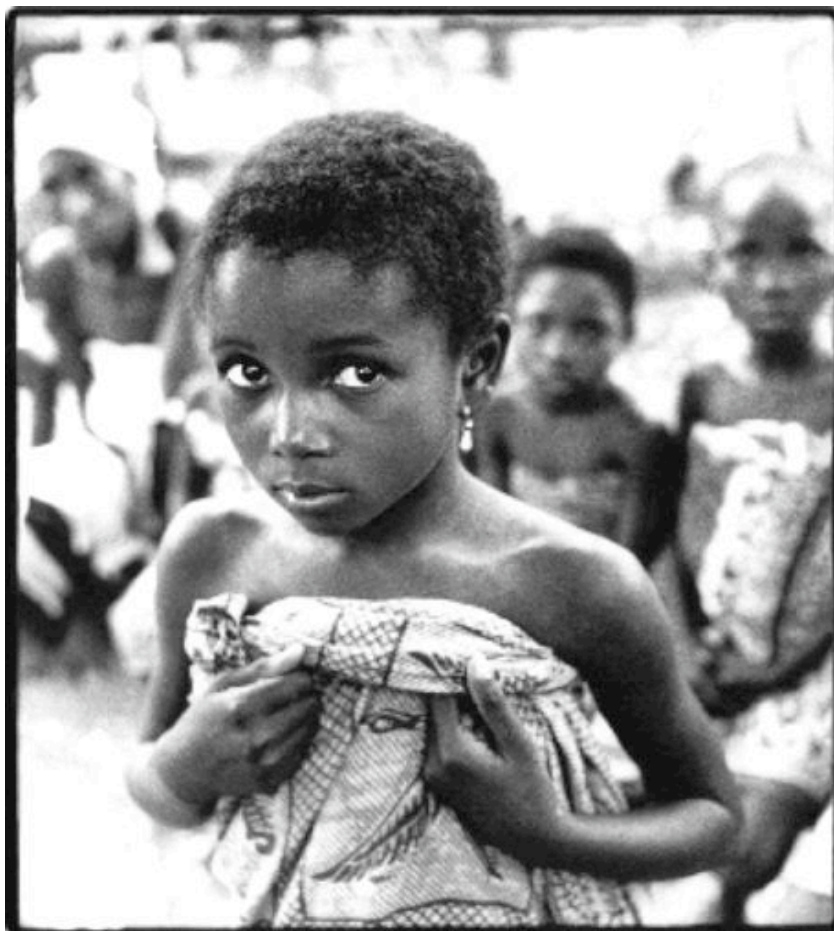
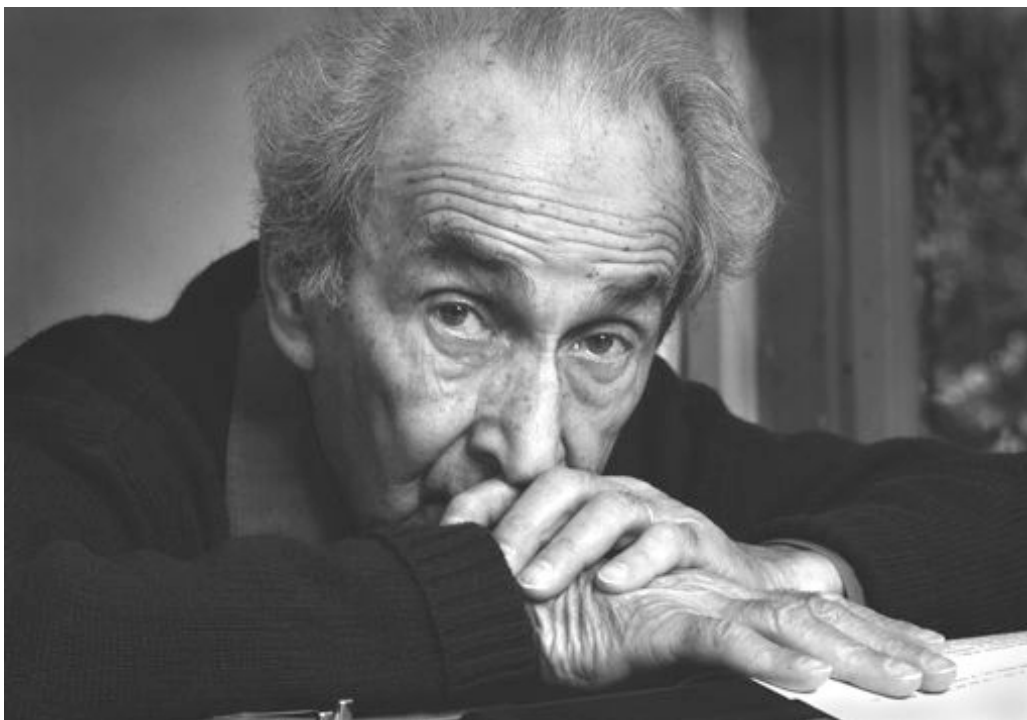


TABLE DES MATIERES

Sentinelles au secours de l'innocence meurtrie	3
Dates clés de Sentinelles	4
Rapport d'activités 2013 détaillé par projet.....	5
Sentinelles au Brésil - 2013.....	8
Sentinelles au Burkina Faso (Noma) - 2013.....	10
Sentinelles au Burkina Faso (FVV) - 2013.....	13
Sentinelles en Colombie - 2013.....	17
Sentinelles en R. D. Congo - 2013.....	20
Sentinelles au Kenya - 2013.....	23
Sentinelles à Madagascar – 2013.....	26
Sentinelles au Niger - 2013	32
Sentinelles au Sénégal - 2013.....	35
Sentinelles - Soins aux enfants - 2013.....	39
La détresse	39
Autres secours et autres domaines – 2013	42
Rapport de l'organe de révision.....	45
Comptes 2013/2012.....	47
Tableau de financement	51
Tableau de variation des capitaux propres	52
Annexe aux comptes annuels pour l'exercice au 31 décembre 2013.....	53
Rapport de performance.....	68
Gestion et administration en Suisse	72
Ventilation des dépenses par programmes.....	73

Sentinelles au secours de l'innocence meurtrie



En 1996, Edmond Kaiser, fondateur de Sentinelles, répondait par écrit à une personne qui lui demandait « d'explicitier l'expression « **au secours de l'innocence meurtrie** » :

*Faut-il soumettre à l'examen d'« experts », le cadavre d'un enfant mort de faim ?
la souffrance à vie d'une fille violée ? le corps démantelé d'un enfant torturé ?
la démence progressive d'une jeune prisonnière innocente mais détenue ?
la destruction de la face et de l'intérieur de la tête d'un enfant martyr du noma ?
le suicide d'une fille-mère bonne à lapider ? l'enfance offerte aux monstruosité
de monstres sexuels ? etc.*

... Entre des dizaines d'autres domaines de souffrances humaines.

*

*Sentinelles, c'est le secours concret, immédiat, à moyen ou long terme.
La recherche et la découverte de qui souffre. L'ameutement d'un peu de l'humanité
pour obtenir les moyens du secours. Le secours lui-même, les soins, la consolation.
Le service de suite et, s'il y a lieu, l'accompagnement jusqu'au retour à une vie respirable.*

*Individuellement. Petite personne par petite personne.
Goutte à goutte. Sur mesure. « Cas par cas ».*

Dates clés de Sentinelles

En 1976, à la lecture du livre de Benoîte Groult «Ainsi soit-elle», Edmond Kaiser découvre l'horreur et l'ampleur du drame physique et psychologique que subissent des millions de filles, soumises de gré ou de force aux mutilations sexuelles. Face à ce massacre perpétué dans l'indifférence et le silence général, il décide de partir en guerre contre cette coutume meurtrière de filles et de femmes africaines. Première bataille gagnée en 1979, quand l'opinion, mondialement alertée, accule enfin l'OMS à inscrire cette pratique à son programme.

En 1978, Edmond Kaiser apprend la terrible destinée de jeunes filles qui, en vengeance de l'honneur familial, vont subir une mort certaine et violente des mains de leur famille. Il se porte à leur secours, concret et immédiat, en les faisant quitter le pays et accueillir ailleurs. Il se porte à leur secours, concret et immédiat, en les faisant quitter le pays et accueillir ailleurs, malgré le refus du HCR de leur reconnaître le statut de réfugiées.

L'évidence de ces malheurs et celle de leur consolation mènent Edmond Kaiser à fonder, le 25 mars 1980, l'association Sentinelles, vouée au secours d'innocentes et d'innocents meurtris et à la lutte vigilante contre ce qui les broie.

1980. Recherche de pays d'accueil pour les filles et femmes destinées à mourir en vengeance de l'honneur familial («Princesses») et lutte pour leur obtenir le statut de réfugiées. **Italie:** ouverture d'un foyer d'accueil pour les filles échappées aux crimes d'honneur. **Suisse:** lutte contre les exportations d'armes, campagne d'affichage et grève de la faim d'Edmond Kaiser.

1981. Mer de Chine: au secours des boat-people, création du comité international contre la piraterie. **Suisse:** tenue d'une conférence de presse et intervention à l'ONU contre la pédophilie activiste exportée.

1982. Tunisie: programme de soutien aux filles-mères et à leurs enfants.

1983. Colombie: libération d'enfants mineurs de charbon et soutien aux «Aurores» (jeunes femmes venues de la prostitution). **France:** structure d'accueil de jeunes filles échappées aux crimes d'honneur; **Guatemala:** filière d'aide aux réfugiés clandestins rescapés du massacre. **Irak-Iran:** libération d'enfants soldats iraniens détenus en Irak.

1984. Afrique: début de la tournée des présidents des pays concernés par les mutilations sexuelles.

1985. Guinée-Conakry: organisation du premier séminaire international sur les mutilations sexuelles féminines. **Inde:** pour les victimes de la catastrophe de Bhopal, obtention d'une somme d'un million de dollars de l'Union Carbide.

1986. Colombie: ouverture à Bogotá d'un foyer pour jeunes handicapés et d'un autre à Minas pour les enfants de mères contraintes à une prostitution de survie.

1987. Burkina Faso: suivi d'enfants gravement dénutris; libération d'enfants conducteurs d'aveugles. **Inde:** à Goa, programme de secours aux jeunes-filles et filles-mères en danger. **Madagascar:** travail au sein des centres de détention d'Anjanamasina, pour garçons, et d'Antanimora, pour jeunes filles et femmes. **Portugal:** ouverture d'un petit centre d'accueil pour enfants abandonnés. **Sénégal:** libération d'enfants conducteurs d'aveugles.

1990. Burkina Faso: prise en charge d'enfants atteints de noma.

1991. Inde: à Bombay, ouverture d'une crèche dans le quartier "chaud" de Kamathipura. **Madagascar:** programme de

soins aux enfants atteints de poliomyélite et d'autres malformations physiques.

1992. Madagascar: ouverture d'un dispensaire et d'une petite école dans le quartier défavorisé d'Antohomadinika. **Niger:** programme de prise en charge d'enfants atteints de noma; appels à leur secours auprès d'organisations internationales y compris l'OMS qui refuse d'entreprendre une étude étiologique.

1993. Inde et Népal: libération d'enfants conducteurs d'aveugles. **Palestine:** soutien à des vieillards à l'abandon, à Gaza, et aux prisonnières palestiniennes détenues en Israël. **Roumanie:** secours à des enfants abandonnés dans des centres, adoption.

1994. Brésil: soutien aux familles triennes d'ordures et à leurs enfants. **Népal:** création d'une association et d'une maison d'accueil pour venir en aide aux enfants en prison avec l'un des parents détenu. **Rwanda:** prise en charge d'enfants gravement blessés pendant le génocide; soutien aux orphelins; adoption.

1995. Angola: découverte de Rosita, la jambe arrachée par une mine antipersonnel; prise en charge de ses soins et de sa prothèse; ce secours a largement inspiré le texte de la charte de Sentinelles. **Niger:** première mission chirurgicale pour le noma.

1996. Ghana: libération de filles et femmes esclaves Trokosis. **Népal:** secours aux enfants victimes de pédophiles et mise hors d'état de nuire de leurs bourreaux. Le 30 septembre, l'association Sentinelles devient Fondation.

1998. Inde du Sud: programme de secours aux bébés filles en danger d'être tuées.

2000. Kenya: programme de secours aux jeunes filles fuyant les mutilations sexuelles; prise en charge de femmes souffrant de fistules obstétricales. **Sénégal:** secours aux enfants talibés (esclaves d'un marabout).

2002. Niger: mise en marche du projet de recherche étiologique sur le noma avec le groupe multidisciplinaire Gesnoma (Genève). **Nigéria:** secours aux femmes condamnées à être lapidées à mort par la Charia islamique.

2004. Burkina Faso: programme de prise en charge de femmes victimes de fistules obstétricales.

2005. Niger: aide d'urgence aux enfants victimes de la famine; construction d'un nouveau centre d'accueil à Zinder pour les enfants atteints de noma.

2007. RD Congo: installation d'une délégation Sentinelles à Bukavu au secours de femmes victimes de violences de guerre.

2008. Sénégal: Démarches juridiques ayant abouti à la condamnation et à l'emprisonnement d'un marabout pour violences extrêmes portées à un talibé.

2010. Haïti: Soutien aux victimes du séisme en Haïti.

2012. Kenya: Réalisation d'un film contre les mutilations sexuelles féminines au West Pokot/Kenya.

2013. Pays où Sentinelles est implanté: Burkina Faso, Colombie, Madagascar, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, Kenya.

Autres pays (partenariats/actions ponctuelles): Algérie, Bénin, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Haïti, Maroc, Népal, Nigéria, Pologne, Russie, Rwanda..



Rapport d'activités 2013 détaillé par projet



Miroir d'activités que nous voulons exactement adaptées aux réalités du malheur et des besoins de chacune et de chacun, ce rapport dénombre les êtres qu'il nous a été donné de rencontrer au cœur de leur naufrage.

Recherchés, découverts et secourus en 2013, mais aussi celles et ceux qui, pris en charge depuis plus longtemps, ont encore eu besoin cette année-là, d'un service de suite proche et fraternel.

* * *

Avec notre plus profonde reconnaissance à toutes celles et tous ceux qui, par l'offrande de leurs dons et de leur travail, ont fait et font que cela soit.

Etrangère à toute idéologie et reconnue d'utilité publique, la fondation Sentinelles est placée sous la haute surveillance du Département fédéral de l'intérieur qui assure le contrôle des Comptes et Rapports d'activités annuels.



Charte

Au commencement, la terre était informe et vide.
Vinrent les êtres. Vivants. On en discerna les individus,
puis, au coeur de chaque individu,

la petite personne

Si je sais qu'une petite personne a besoin que lui soient restituées
sa jambe arrachée et une vie respirable, je les lui rendrai.
Sans recenser, avant de la consoler et d'agir, les milliers d'autres petites et petits.

Lui faire son droit est **juste**.
Même s'il est odieux que ne soit pas fait, en même temps, le leur, aux autres.
Si je ne le peux pour tout un peuple, du moins le puis-je pour **une** créature.
Et d'une en une et d'un en un, à s'y mettre nombreux on fait le tour de la terre.

Sentinelles n'est pas une vérité que l'on détient,
mais une **caresse** que l'on propose.

Axe de marche

Le sens de l'urgence et le sens du sacré.
Ingérence naturelle dans les affaires intérieures de l'humanité.
Recherche et découverte d'innocentes et d'innocents meurtris.
Ameutement. Secours et service de suite. Accompagnement.
Et la lutte vigilante contre ce qui les broie.

Moyens

Les fonds

Le public et ses dons offerts en permanence à la souffrance d'autrui.

Les produits

Les gens de métier, les mains pleines, gracieusement,
du fruit de leur travail, leur science, leur talent, leur expérience,
leur ouvrage consciencieux.

Les collaborateurs

Bénévoles ou modestement salariés, responsables et humbles, qui s'engagent
à servir les plus meurtris dans le respect des intentions des donateurs.



Du secours des êtres à la défense des causes

*De l'émerveillement originel
à la connaissance, la révolte, la colère et l'action,
Sentinelles a pour but le secours des plus meurtris
et la mise hors d'état de nuire des instruments de leur malheur.*

Depuis la création de Sentinelles en 1980, voici les nombreux domaines de souffrances qui ont fait l'objet d'actions de secours ponctuelles, ou de programmes de travail plus permanents.

Enfants martyrs

Enfants-filles massacrées du seul fait d'être filles. Inceste. Torture. Viol et violence.

Enfants esclaves ou asservis

Enfants conducteurs d'aveugles, enfants mineurs de charbon, enfants tisseurs de tapis. Petites bonnes. Enfants pauvres offerts aux pédophiles aisés.

Enfants et adolescents malades rejetés

Atteints d'affections graves. Noma. Enfants aveugles, infirmes, blessés.

Enfants affamés

Victimes de dénutritions mortelles à répétition.

Enfants orphelins ou abandonnés interdits d'adoption

Laissés errants, ou maintenus dans des pouponnières, orphelinats et institutions de la détresse, à la merci du désespoir, de la folie ou de la mort.

Enfants et jeunes captives et captif

Enfermés dans des conditions effroyables. A leur sortie: personne ni rien.

Bébées, fillettes, adolescentes, femmes sexuellement mutilées

Mortes ou meurtries à tout jamais au nom de la coutume et de la tradition. Victimes de mariages précoces.

Jeunes filles et femmes persécutées ou massacrées

En vengeance de "l'honneur familial" ou en application de "châtiments" coutumiers ou religieux sauvages, ou pour cause de dot estimée insuffisante par les maris ou belles-familles.

Filles-mères et leurs enfants rejetés

Exclus de leur famille et de leur société. Seuls choix pour la mère : suicide, infanticide, prostitution. Seul destin pour l'enfant "illégitime": mort, rejeté, exclu, ou abandonné.

Dames et demoiselles prostituées et leurs enfants

Prostitution de survie. De terrifiantes destinées et des enfants prédestinés.

Enfants arrachés à l'un de leurs parents

Devenus enjeu lors de séparation ou de divorce. Pris en otage par vengeance de l'autre parent.

Vieux à vau l'eau

Le ventre et les mains vides. Sans famille, sans recours, sans force.

Populations martyres

Des grands charniers du monde au petit être « bon au massacre ».

Animaux martyrs

Intolérables tortures infligées aux innocents des innocents.



Sentinelles au Brésil - 2013

La détresse

- **Familles trieuses d'ordures ou vivant dans une extrême pauvreté**
- **Enfants malnutris ou malades en raison de l'insalubrité de l'environnement et du manque de nourriture**
- **Adolescentes et adolescents en danger physique ou social**

Les enfants et les familles de la décharge

1994, alertés sur la situation dramatique de quelques dizaines de familles survivant dans la décharge d'Olinda, parfois obligées de trouver parmi les ordures de quoi manger, une action est entreprise à leur secours. Aide individuelle, selon les besoins immédiats et essentiels de chaque famille, ou chaque mère et enfants. Nourriture et soins pour les petits, scolarisation pour les plus grands. Alphabétisation, formation professionnelle et planning familial pour les femmes qui le souhaitent.

1996, la nécessité d'un centre de récupération nutritionnelle, pour de nombreux petits atteints de malnutrition souvent grave, nous amène à créer une crèche et un programme: «Sal da Terra» (nom de Sentinelles au Brésil).

1997, les enfants ayant retrouvé la santé et le goût de la vie, pour les préserver et les préparer à l'école primaire publique, ils sont inscrits dans une école enfantine toute proche.

1999, en raison du manque de place dans les écoles publiques, Sal da Terra crée le projet «Parrainages scolaires» pour permettre à 50 enfants de plus de 7 ans de fréquenter l'école privée. En **2003**, ce projet a pris fin puisque la commune a agrandi certaines écoles publiques permettant ainsi à ces enfants d'y accéder.

2000, afin d'empêcher le travail des enfants dans les ordures, une organisation non gouvernementale crée le projet «Bourses-école» et confie sa gestion à Sal da Terra: une bourse est allouée à 50 mamans très pauvres qui s'engagent à envoyer leurs enfants à l'école.

2001, afin de préserver les adolescents et les préparer à leur avenir, nous leur offrons la possibilité de suivre des cours d'initiation professionnelle.

2005, le projet «Formation professionnelle» voit le jour, puis le projet «Éducation pour combattre la pauvreté» remplace celui de la «Bourse-école». Il consiste à développer chez l'enfant le goût d'apprendre à travers des activités complémentaires à la formation scolaire, ainsi qu'à offrir un appui scolaire à ceux ayant des difficultés d'apprentissage. Ce projet a pris fin en **2007**, mais nous avons poursuivi l'accompagnement de certains d'entre eux.

2012, le fondement de notre présence à Olinda était le secours aux enfants gravement dénutris et à leurs familles trieuses d'ordures, laissés sans secours ni recours. Aujourd'hui, heureusement, les cas de malnutrition grave n'existent plus et la situation des familles a évolué, modestement, mais positivement. Nous avons donc décidé de fermer le programme «Crèche Sal da Terra» à la fin de l'année **2012**.

Une association locale, tenue par l'église anglicane a pris en charge nos enfants, et les locaux seront destinés à un centre d'apprentissage pour les jeunes du quartier.

2013

La situation d'une collaboratrice, en congé maladie lors de la fermeture de la crèche en décembre 2012, n'a été résolue qu'en décembre 2013. De ce fait, la dissolution de l'association «Crèche Sal da Terra» n'a pu se réaliser durant cette année.

L'aide à une jeune femme sourde-muette prise en charge depuis de nombreuses années se poursuivra jusqu'à ce qu'elle obtienne sa rente invalidité.

Équipe de travail

Au Brésil

- 2 collaboratrices bénévoles à temps partiel

À Lausanne

- 1 responsable de programme à temps partiel (janvier-février 2013)
- 1 collaboratrice bénévole à temps partiel.



Brésil

	2013	2012
<i>Olinda, enfants et familles de la décharge</i>		
Aide alimentaire	Fr.	6'339.50
Aide médicale	Fr.	192.68
Aide scolaire	Fr.	2'159.78
Aide au logement	Fr. 1'436.92	3'900.72
Equipements de secours	Fr.	608.63
Formation et moyens de travail	Fr.	
Salaires et charges	Fr. 7'948.85	67'961.77
Frais administratifs	Fr. 815.89	4'773.00
Déplacements et transports	Fr. 172.63	2'229.47
Equipements fonctionnels	Fr.	
	10'374.29	88'165.55
 Total dépenses effectuées dans le pays	 Fr. 10'374.29	 88'165.55
 Frais d'intendance en Suisse		
Salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation	 Fr. 4'440.52	 25'719.55
	Fr. 14'814.81	113'885.10



Sentinelles au Burkina Faso (Noma) - 2013

La détresse

- **Enfants atteints par la maladie du noma**
- **Enfants atteints d'autres affections graves**

Secours aux enfants atteints de noma

Cette maladie d'origine infectieuse débute par une lésion bénigne de la bouche. Son évolution est foudroyante: en quelques jours ou semaines, sans soins, l'enfant meurt dans 70 à 90% des cas.

S'il survit, il gardera de terribles séquelles mutilant profondément son visage et sa tête, et souvent un blocage total des mâchoires en position fermée.

Depuis **1990**, prise en charge et accompagnement d'enfants atteints de noma. Dès leur découverte et jusqu'à leur envol dans leur vie: traitements sur place lors de missions opératoires ou en Suisse. Accompagnement personnel, familial, médical et social qu'appelle la situation de chacune et chacun.

Travail en collaboration avec les médecins et, en particulier, avec les hôpitaux de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, les services sociaux, et toute personne en mesure d'assurer à l'enfant l'encadrement et le suivi qui lui sont nécessaires.

Secours en 2013

103 enfants, adolescents et jeunes adultes:

- 94 enfants atteints de noma (dont 10 avec atteinte HIV positif et 1 avec tuberculose).
- 2 enfants souffrent d'un angiome ;
- 1 enfant souffre d'une tumeur ;
- 1 enfant atteint de dermatose ;
- 1 enfant atteint d'un ulcère du Buruli ;

Nous accompagnons également de manière exceptionnelle 4 jeunes souffrant de cardiopathie.

Durant l'année, nous avons pu clore le suivi de 6 personnes.

Nous avons découvert et débuté la prise en charge de 14 enfants et adultes souffrant de noma, dont 6 en phase aiguë et 8 en phase de séquelle.

Maisons d'accueil

La Maison de Ouagadougou, située dans le quartier de l'hôpital, permet d'accueillir les enfants avant et après les interventions réalisées lors de missions chirurgicales. Elle permet également de renforcer l'accompagnement médico-social de chaque enfant. En **2013**, 23 enfants, en moyenne, ont été accueillis chaque mois, pour des périodes variables en fonction des traitements qu'exige leur santé, ou de la prise en charge que leur milieu familial n'est pas en mesure d'offrir. Elle est également un lieu de préparation médicale et psychologique des enfants avant leur départ pour un traitement à l'étranger, et pour faciliter leur réintégration au pays à leur retour.

Traitements chirurgicaux

Mission Laurent Guyot/Enfants du noma

Du 22 janvier au 4 février **2013** - Polyclinique du centre

- 2 patients souffrant de noma pris en charge par Sentinelles ont été opérés

Mission Professeur Narcisse Zwetyenga/Chaîne de l'Espoir

Du 29 juin au 6 juillet **2013** - Polyclinique Internationale de Ouagadougou

- 10 patients accompagnés par Sentinelles ont été opérés durant cette mission, dont 4 souffrant de noma, 4 avec une fente labiale et/ou palatine et 2 avec d'autres séquelles

Pour l'une des patiente, une retouche a été faite au mois d'août par le Professeur Zwetyenga

Mission Dresse Brigitte Pittet-Cuénod/HUG

Du 24 novembre au 6 décembre **2013** - Centre médical protestant de Schiphra

- 34 patients ont été opérés. Parmi eux, 25 enfant et jeunes souffrant de noma, 5 avec une fente labiale et 4 avec d'autres séquelles.

Suite à l'annulation de la dernière mission chirurgicale à Niamey/Niger, pour des raisons sécuritaires, une partie des enfants et jeunes ont été transférés à Ouagadougou. Ainsi, 14 patients provenaient du programme Sentinelles Zinder. De plus, suite à une visite du Professeur Montandon au Centre Persis de Ouahigouya, 6 enfants pris en charge par l'équipe du Docteur Zala, ont été opérés lors de cette mission.



Physiothérapie

Portant une attention particulière à la rééducation en physiothérapie et orthophonie chez les enfants souffrant de noma, nous travaillons en collaboration avec l'association Physionoma.

En **2013**, Céline Lefèvre, orthophoniste de Physionoma a effectué une mission du 7 au 14 décembre, durant laquelle elle a prioritairement travaillé sur les protocoles et bilans de physiothérapie, avec les 2 infirmiers de l'équipe nigérienne présents pour la mission chirurgicale de Dresse Brigitte Pittet. En effet les conditions sécuritaires ont également empêché Physionoma de se rendre au Niger depuis plusieurs années.

L'autre objectif principal était de pratiquer le drainage lymphatique en post-opératoire immédiat. À cet effet, Physionoma a engagé 3 physiothérapeutes burkinabés, du 7 décembre au 3 janvier **2014**.

La pratique de gestes en post-opératoire immédiat constituait une première expérience.

Suivis en brousse en 2013

- 29 enfants ont été suivis dans leur scolarité
- 8 personnes ont été suivies durant leur formation professionnelle
- 1 projet économique a été instauré avec une famille

Prévention/Sensibilisation

En **2013**, lors des visites en brousse et dans les centres de santé, nos collaborateurs ont poursuivi le travail de sensibilisation : informations sur la maladie, symptômes, évolution, conséquences et traitement.

100 structures sanitaires ont été visitées et 396 agents de santé ont été sensibilisés.

Équipe de travail

Au Burkina Faso

- 1 responsable
- 9 collaborateurs

À Lausanne

- 1 responsable de programme
- 2 collaboratrices bénévoles
- 2 collaborateurs, 1 collaborateur du programme Soins aux enfants et 1 collaborateur du programme Secours aux enfants atteints de noma au Niger, travaillent en collaboration étroite avec ce programme.



Burkina Faso - Noma

	2013	2012
<i>Secours aux enfants atteints de Noma</i>		
Aide alimentaire	Fr. 7'602.00	6'405.22
Aide médicale	Fr. 11'710.62	8'332.35
Aide scolaire	Fr. 608.19	540.36
Formation et moyens de travail	Fr. 185.44	-122.40
Salaires et charges	Fr. 44'353.96	38'564.93
Frais administratifs	Fr. 12'398.36	11'911.76
Equipements de secours	Fr. 780.00	573.98
Déplacements et transports	Fr. 14'069.81	14'919.33
Equipements fonctionnels	Fr. -2'189.28	432.45
 Missions chirurgicales	 Fr. 16'772.40	 _____
 Achat véhicule	 Fr. 37'364.46	
 Total dépenses effectuées dans le pays	 Fr. 143'655.96	 81'557.98
 Dons locaux	 Fr. -380.00	 -45.00
 Frais d'intendance en Suisse		
Salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation	Fr. 56'279.44	62'048.65
	Fr. 199'555.40	143'561.63

Ces montants n'incluent pas le coût des soins aux enfants burkinabés opérés en Suisse comptabilisés sous "Soins aux enfants opérés en Suisse" (Fr. 12'551.70 en 2013 et Fr. 48'828.95 en 2012)



Sentinelles au Burkina Faso (FVV) - 2013

La détresse

• Jeunes filles et femmes souffrant de fistules obstétricales suite à un accouchement long et difficile au village, ou à une césarienne pratiquée tardivement

Les fistules vésico-vaginales (FVV) et/ou recto-vaginales (FRV) sont des lésions de la vessie, de l'urètre, des uretères, du vagin et parfois du rectum provoquant des pertes continues ou intermittentes d'urine ou de selles.

Le dépistage

Une femme souffrant de fistule, ne vient pas spontanément se déclarer dans un Centre de Santé et cache son problème en le vivant dans l'isolement et parfois la honte. Beaucoup croient que cette «maladie» n'est pas guérissable et la vivent comme une punition ou une malédiction. Le programme de lutte contre les fistules obstétricales veut briser ce tabou par une sensibilisation élargie à toute la population et par le contact direct avec les personnes les plus proches des femmes meurtries par ce handicap.

C'est dans la région de l'Est du Burkina Faso, regroupant cinq provinces, que nous avons concentré notre action. Notre bureau est basé à Fada N'Gourma. La sensibilisation est faite en priorité, dans les Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS), et les Centres Médicaux (CMA) de cette vaste région.

Plusieurs associations de femmes de la région de l'Est ont également bénéficié de cette information.

En **2013**, certains CMA, comme ceux de Boulssa, Ziniare, Zorgho et Tenkodogo ont été également visités, dans cette région plus centrale du pays où la collaboration avec Sentinelles est souhaitée.

Sensibilisation, aide et accompagnement

La sensibilisation s'est poursuivie cette année encore dans toute la région de l'Est, autour de Fada mais aussi dans les endroits les plus retirés du pays.

En **2013**, pas loin de **500 femmes** ont été sensibilisées sur les risques qu'elles encourent en accouchant au village sans assistance médicale, et sur la manière d'éviter cette maladie.

Nos collaborateurs leur expliquent que les fistules ne sont pas une maladie "honteuse" ni le fruit d'une malédiction et tentent de lever les croyances négatives qui pèsent sur ce mal. Dans certains cas, le témoignage d'une femme guérie de sa fistule prouve aux autres qu'elles ne sont pas seules face à cette maladie.

Lorsque nous rencontrons une femme atteinte de fistule ou lorsqu'elle nous est signalée, une visite au domicile ou un rendez-vous dans un Centre de santé proche de chez elle est organisé. Ceci permet de mieux percevoir sa situation, de l'informer des possibilités de soins existantes, et de l'aide que nous pouvons lui apporter en cas de besoin.

Ces aides se situent à différents niveaux :

- aide au transport vers les Centres de référence pour examens médicaux, et opération si nécessaire
- aide financière et psychologique pour accéder à une opération de FVV-FRV
- accompagnement tout au long du séjour hospitalier, souvent long et douloureux pendant le suivi post-opératoire ainsi qu'au moment du retour au sein de la famille
- 4 visites sont effectuées, pendant l'année qui suit l'opération, au domicile de chaque femme
- aide et appui socio-économique et réinsertion, lorsque la situation l'exige

Missions chirurgicales

- à Tanguéta au Nord Bénin

Ce ne sont pas moins de **23 missions** qui ont eu lieu depuis **2004**. En **2013**, nous avons participé à trois missions opératoires organisées par la Fondation Genevoise de Recherche Médicale (GFRM) sous la direction du professeur Charles-Henri Rochat avec la collaboration de médecins africains, français, suisses et américains. Ces trois missions se sont déroulées en mars, en juin et novembre 2013, à l'Hôpital Saint Jean De Dieu (HSJDD) de Tanguéta. Elles ont permis la prise en charge chirurgicale de **24 femmes burkinabées**.

- à Ouagadougou

Après avoir terminé son mandat au CHR de Dori, le Dr Moussa Guiro a apporté sa précieuse collaboration à 2 cliniques de Ouagadougou. Il s'agit de la Clinique Schiphra et de l'hôpital Paul VI.

Nous avons accompagné **8 femmes** à la clinique Schiphra. Elles ont pu y être opérées dans de très bonnes conditions grâce à la collaboration entre le Docteur Guiro et la doctresse Zhala, gynécologue et responsable de la maternité de cette clinique.

De même, à 2 reprises, ce ne sont pas moins de **13 femmes** au total qui ont pu être prises en charge au centre médical Paul VI de Ouagadougou et opérées avec succès.



Secourues en 2013

- **113 femmes au total** ont bénéficié d'un suivi et de l'aide des collaborateurs de Sentinelles
- **45 femmes** ont été dépistées et ont bénéficié de l'ouverture d'un dossier individuel
- **44 femmes** ont été opérées et accompagnées lors des différentes missions opératoires, soit **23** à l'Hôpital Saint Jean de Dieu de Tanguéta (HSJDD) au Bénin, **8** à la clinique Schiphra et **13** au Centre médical Paul VI, tous deux situés dans la capitale, Ouagadougou.
- **68 femmes** ont bénéficié de suivis post opératoires après leur retour à domicile. Certaines d'entre elles ont été opérées une première fois en 2012, voire en 2011 déjà, leur état de santé ayant nécessité une nouvelle intervention.
- **56 femmes** ont pu être déclarées guéries après au minimum une année de suivis par nos collaborateurs, et leur dossier a pu être fermé.

Femmes dépistées, opérées et femmes reprises en 2013

Femmes dépistées		Femmes opérées			Femmes suivies en post-opératoire	Dossiers Clos	Femmes suivies Prévisions pour 2014	
FVV	FRV	S	SP	E			En attente d'une opération	Suivies en post-opératoire
40	5	35	5	4				
45		44			68	56	45	68

S: succès opératoires (guérison & dérivation)

SP: succès partiel

E: échec opératoire

Si le succès de l'opération n'est que partiel, une autre intervention est programmée pour une prochaine mission opératoire, après un entretien avec les médecins et l'accord de la femme concernée. En cas d'échecs réitérés, il lui sera proposé des moyens non chirurgicaux (poursuite de la physiothérapie, prise en charge psychologique et mesures d'hygiène appropriées) pour tenter de faire face à ses pertes d'urine. Elle est accompagnée par l'équipe qui lui procure encouragement, présence chaleureuse et une aide matérielle en cas de besoin.

Réalisations en 2013

La Maison d'accueil

Notre projet d'ouverture d'une Maison d'accueil pour les femmes a été élaboré tout au long de l'année 2013. Des nouveaux locaux ont pu être loués à Fada N' Gourma.

Ce nouveau Centre pourra accueillir, dès qu'il sera fonctionnel, un premier groupe de convalescentes à leur sortie de l'hôpital. L'idée étant que les femmes y passent une période allant de 1 à 3 mois, en fonction de leurs besoins et de leur état de santé.

Pendant leur séjour, une fois qu'elles auront repris des forces, des formations leur seront alors proposées sous forme de cours. Le jour du retour à la maison, celles qui le souhaitent, pourront emporter dans leur bagage un petit kit qui leur permettra d'installer chez elles ou sur le marché le plus proche une activité génératrice de revenus (AGR).

- Achat d'une voiture d'occasion de marque Toyota Picnic pour les transports.

Perspectives pour 2014

- **Renforcer**, encore et toujours, les séances de sensibilisation à travers toute la région de l'Est afin d'apporter aux populations une information sur les risques que comportent les accouchements à domicile sans assistance médicale. Ceux-ci étant la cause principale, même si elle n'est pas la seule, de l'apparition des FVV/FVR.

- **Poursuivre** le rythme de 3 missions chirurgicales en 2014 à l'Hôpital St Jean de Dieu de Tanguéta (HSJDD), et consolider la collaboration avec la clinique Schiphra et le centre médical Paul VI de Ouagadougou. De même, des liens ont pu être établis avec une équipe chirurgicale française opérant au CHR de Boromo (Centre sud du Burkina) cette dernière nous invitant à accompagner des femmes de Sentinelles dans le cadre d'une de leur mission opératoire. Pour le moment, aucune décision n'a été prise à cause de l'éloignement de ce Centre hospitalier, mais le lien est établi.

Notre souhait est que le CHR de Fada N'Gourma puisse recommencer à pratiquer la chirurgie des fistules afin d'en faire profiter les femmes de la région où nous intervenons (Est du Burkina). Selon le directeur rencontré en novembre 2013, ce n'est pour le moment pas à l'ordre du jour.



- Développer la Maison d'accueil pour les femmes

C'est un nouveau volet de nos activités que nous souhaitons développer en 2014 afin d'offrir aux femmes, en plus de leur santé, une possibilité de se réinsérer au sein de leur famille, ainsi que dans la société en général. C'est la raison pour laquelle nous leur proposerons d'apprendre une activité facile à mettre en pratique une fois rentrées chez elles. Ceci, afin de leur permettre de trouver ou de retrouver une petite autonomie financière et une place valorisée dans leur environnement familial.

- à Fada N'Gourma

- Augmentation du poste de l'animatrice de 80 à 100%
- Engagement d'un gardien de jour à plein temps.

Equipe de travail

A fin décembre 2013, l'équipe se composait ainsi :

- à Fada N'Gourma :

- 2 infirmiers burkinabés (1 femme et un homme) (100%)
- 1 animatrice burkinabée à temps partiel (80%)
- 1 déléguée expatriée
- 1 gardien de nuit (100%)

- à Lausanne :

- 1 responsable de programme (85 %)
- 1 superviseur de programme à temps partiel.



Burkina Faso - Femmes FVV

	2013	2012
<i>Secours aux femmes souffrant de fistules</i>		
Aide alimentaire	Fr. 92.44	160.11
Aide médicale	Fr. 629.42	1'470.36
Aide scolaire	Fr. 180.50	334.35
Moyens de travail	Fr. 659.69	301.25
Salaires et charges	Fr. 41'029.83	38'350.77
Frais administratifs	Fr. 7'262.54	4'647.37
Equipements de secours	Fr. 65.93	
Déplacements et transports	Fr. 4'244.03	7'287.07
Equipements fonctionnels	Fr. 4'176.20	1'635.84
 Maison d'accueil	 Fr. 1'609.30	
 Missions chirurgicales	 Fr. 8'333.48	 8'225.81
 Total dépenses effectuées dans le pays	 Fr. 68'283.36	 62'412.93
 Dons locaux	 Fr.	 -162.00
 Frais d'intendance en Suisse		
Salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation	Fr. 66'932.62	68'785.60
	Fr. 135'215.98	131'036.53



Sentinelles en Colombie - 2013

La détresse

- **Enfants mineurs de charbon ou issus de familles de mineurs, exploités, laissés à l'abandon maltraités, abusés, violés**
- **Enfants maltraités, de familles elles-mêmes maltraitées**
- **Enfants, adolescents et adultes lourdement handicapés ou malades, sans soins ou sans lieu où vivre et guérir**
- **Familles et petits vieux, trouvés sans aucun moyen décent de survie**

DEPARTEMENT D'ANTIOQUIA – MINAS

Les « Mineritos »

Le souci des enfants mineurs de charbon de Minas amène Sentinelles en Colombie en **1983**. Depuis leur découverte, des centaines de petits mineurs ont été rendus à la lumière, à leur enfance et à leur liberté. La recherche, d'autres petits encore exploités au fond des mines, se poursuit et même si les dernières années leur nombre a considérablement diminué, les détresses rencontrées auprès des enfants issus en majorité de familles de mineurs de charbon rendent notre présence et nos actions toujours évidentes. Pour eux, et pour d'autres enfants maltraités, un accompagnement bienveillant et tendre est offert par les visites dans la famille, l'école, les restaurants scolaires, la rue, là où ils évoluent.

Le Hogar: le Foyer

Protection et accueil d'enfants et adolescents en péril dans leur famille, violemment maltraités, parfois abusés sexuellement. Notre foyer vétuste situé dans un quartier devenu dangereux pour les enfants, nous avons trouvé en **2012**, dans un cadre propice en pleine nature, une ancienne « finca ». Ce projet de nouveau Foyer a pu être réalisé grâce au soutien de la fondation Hirzel. Les travaux de transformation et construction utilisant les matériaux locaux sont entrepris dès sa création par une architecte colombo-suisse qui assure la direction de ce chantier avec vigilance, tant au niveau de la qualité que des coûts et soutiens locaux. Depuis septembre **2013**, les enfants vivent dans cet environnement bienveillant dans lequel ils pourront, avec une équipe de collaborateurs qui tentent de les aider à canaliser leur agressivité, se laisser apprivoiser et panser leurs blessures.

Le futur des jeunes

A celles et ceux que l'on tente de sortir de leur détresse, nous favorisons l'accès au collège secondaire, à une formation professionnelle ou à un métier, parfois à Medellin.

Lutte contre les abus sexuels

La grande majorité des filles et garçons accueillis au Foyer ont été abusés dans leur entourage proche. Pour chacun, un accompagnement thérapeutique est nécessaire. La fondation Lucerito de Medellin avec son équipe de psychologues spécialement formés, offre avec professionnalisme et empathie des thérapies individuelles et de groupe. Ce suivi, mis en place avec eux, se réalise à Minas tous les dix jours pour 16 enfants et adolescents accueillis au Foyer ou vivant alentour.

Secourus en 2013

- 20 enfants vivent au Foyer. (durant l'année, 4 ont été accueillis pour la première fois, et quatre sont retournés vivre dans leur famille)
- 51 enfants et jeunes ainsi qu'une maman ont été suivis

BOGOTA

Les personnes souffrant de handicaps

En **1986**, création d'un Foyer pour des jeunes handicapés ou malades à vie. Les hôpitaux n'en voulaient plus, et leur famille infiniment pauvre n'en voulait plus, ou n'en pouvait plus.

Depuis sa fermeture en **1998**, l'action de Sentinelles se concentre en priorité à la réinsertion socio-familiale et professionnelle des adultes handicapés sortis de ce foyer, et à l'accompagnement fidèle de ceux pour qui, une réinsertion n'est pas imaginable.

En **2011**, le gouvernement de Bogota a mis en place un système de santé gratuite pour les tout-petits, les personnes âgées, ou lourdement handicapées, à bas revenus. Bien que les frais médicaux ne soient pas tous couverts, il reprend en grande partie ceux que Sentinelles a assumés au fil des ans, ouvrant enfin une voie vers l'autonomie de certaines personnes secourues et suivies. Dans les labyrinthes du système de santé, et pour combler un peu de leur solitude, d'autres ont encore besoin de notre accompagnement à vie

Secourus en 2013

Dix adultes et une grand-maman souffrant de handicaps.



SOGAMOSO

Les enfants et leurs mamans

A Sogamoso depuis **1983**, Sentinelles apporte donc depuis 30 ans un secours affectif et personnel à des enfants de parents très pauvres, vivant dans un milieu où la délinquance se mêle à l'alcoolisme, la drogue et la violence. Accompagnement de chacun, selon les besoins qui lui sont propres, par des visites là où il vit, ainsi que dans les écoles, centres de santé, lieu de travail. A Sogamoso et dans la campagne proche.

Depuis de nombreuses années, des structures gouvernementales ont été mises en place ce qui justifie la clôture progressive de nos actions à Sogamoso. Cette diminution a commencé avec pour conséquence, en **2002**, la fermeture de la maison de jour à Sogamoso (les garderies et restaurants scolaires du gouvernement fonctionnant mieux, la maison Tierra de Vida était devenue superflue).

Puis, en **2009**, les recherches de mineritos dans les mines alentours de Morca, Bata et Mongui ont confirmé que le risque de travail d'enfants est presque inexistant. C'est ainsi, qu'après un coup de pouce à quelques uns dont la famille vit de la mine sans qu'eux n'y travaillent, ils ont pu prendre leur envol et la diminution de nos actions s'est poursuivie.

Au début **2013**, nous accompagnons **25** personnes. Durant l'année, **3** enfants, **8** adolescents et **3** adultes sont devenus indépendants. Et, **2** petites sœurs seront placées ensemble dans une famille d'accueil par le service de protection de la jeunesse, nous y veillerons.

En juin **2014**, le programme sera fermé, après que nous nous soyons assurés que chacune des personnes suivies est indépendante dans sa vie ou que le relais de notre accompagnement est garanti.

Les adultes sans familles, ou si peu

Suivi d'une dame qui a longtemps vécu dans une prostitution misérable, dont le fils est actuellement en prison. Prise en charge jusqu'à son opération qui devrait lui permettre de retrouver une certaine mobilité et un travail.

Visite fréquente à une jeune adulte souffrant de handicap mental, rejetée de tous, elle vit dans un internat qu'elle reconnaît désormais comme sa famille.

Auto-construction de 25 maisons

Dès **1998**, Sentinelles a encadré de façon tout à fait particulière **25** mamans parmi les plus démunies, et leurs enfants, afin qu'elles construisent et deviennent propriétaires de petites maisons préfabriquées. Le gouvernement a participé à ce projet pour un quart des dépenses totales, Sentinelles pour moitié, et les mamans pour le dernier quart. Cette somme prêtée par Sentinelles a été remboursée, sans intérêts sur une durée entre 17 et 34 mois, selon les possibilités de chacune. Ces **25** familles, dont une centaine d'enfants, sont installées dans leurs murs depuis **2003**.

En **2013**, seules deux adolescentes ont eu encore besoin de notre accompagnement qui prendra fin en **2014** par leur indépendance.

Secours en 2013

- 10 enfants, 12 adolescents et 5 adultes

Equipe de travail

En Colombie

Antioquia: - 7 collaborateurs: secours et suivis pour 72 personnes soit 31 familles
- collaboration d'une architecte bénévole pour le Nouveau Foyer de Minas

Bogota: - 1 collaboratrice : secours et suivi pour 11 personnes

Sogamoso: - 1 collaboratrice : secours et suivi pour 27 personnes, soit 12 familles

Coordination et administration générale: 2 collaborateurs

À Lausanne

- 1 coordinatrice responsable salariée à 80%
- 1 collaboratrice bénévole pour la comptabilité.



Colombie

	2013	2012
<i>Bogota, jeunes handicapés et aides individuelles</i>		
Aide alimentaire	Fr. 768.92	1'392.95
Aide médicale	Fr. 5'864.17	7'464.31
Aide au logement	Fr. -127.71	-14.93
Formation et moyens de travail	Fr. 297.60	212.91
Salaires et charges	Fr. 4'707.20	5'232.05
Frais administratifs	Fr. 756.45	892.58
	Fr. 12'266.63	15'179.87
<i>Antioquia, maison d'accueil et aides individuelles</i>		
Aide alimentaire	Fr. 22'606.83	23'152.07
Aide médicale	Fr. 1'155.98	3'322.72
Aide scolaire	Fr. 7'646.73	9'414.78
Aide au logement	Fr. 2'428.73	4'654.89
Formation et moyens de travail	Fr. 1'600.95	2'531.21
Salaires et charges	Fr. 53'517.12	66'717.97
Frais administratifs	Fr. 1'292.42	1'797.69
Equipements de secours	Fr. 867.00	1'928.09
	Fr. 91'115.76	113'519.42
<i>Antioquia, nouvelle maison d'accueil</i>		
Construction nouvelle maison d'accueil	Fr. 63'267.30	108'234.26
<i>Colombie, coordination générale</i>		
Salaires et charges	Fr. 25'290.53	23'971.21
Frais administratifs	Fr. 3'437.61	4'234.43
Déplacements	Fr. 403.48	464.08
	Fr. 29'131.62	28'669.72
<i>Sogamoso, aides individuelles</i>		
Aide alimentaire	Fr. 496.76	820.23
Aide médicale	Fr. 3'029.50	1'037.13
Aide scolaire	Fr. 1'532.58	1'163.33
Aide au logement	Fr. 625.69	649.58
Equipements de secours	Fr. 225.09	305.88
Formation et moyens de travail	Fr. 442.03	555.63
Salaires et charges	Fr. 11'182.93	10'558.57
Frais administratifs	Fr. 2'221.09	2'564.86
	Fr. 19'755.67	17'655.21
Total dépenses effectuées dans le pays	Fr. 215'536.98	283'258.48
Dons locaux	Fr. -2'780.76	
Frais d'intendance en Suisse		
Salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation	Fr. 60'976.14	65'569.87
	Fr. 273'732.36	348'828.35



Sentinelles en R. D. Congo - 2013

La détresse

• Fillettes, jeunes filles, femmes ou vieilles dames, victimes de violences de guerre abjectes et ignobles, parfois de viols collectifs. Ayant tout perdu, brisées physiquement et moralement, abandonnées avec leurs enfants parfois issus du viol, elles doivent survivre dans un milieu où la pauvreté généralisée a détruit la solidarité

SUD-KIVU, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Filles et femmes victimes de violences sexuelles

Depuis **2004**, sensibilisés par les horreurs que subissent les femmes dans la région Est du Congo ravagée par la guerre civile, Sentinelles donne les moyens financiers, par le biais de l'association suisse *Vivre*, à des initiatives locales pour panser un peu les terribles blessures causées par les milices armées.

2006, une mission exploratoire est effectuée par notre équipe à Bukavu (Sud-Kivu), ville frontière avec le Rwanda. Sur place, le constat est alarmant. Des centaines de femmes vivent avec leurs enfants dans les bidonvilles, dans des conditions de dénuement extrêmes. Ayant fui leur village après les violences subies dont elles demeurent physiquement dévastées, souvent veuves ou rejetées, elles ne savent où aller. Elles ont parcouru des dizaines, parfois des centaines de kilomètres à pied pour se faire soigner à l'hôpital de Panzi, doté d'un programme de soins aux victimes de violences sexuelles financé par la Communauté Européenne et l'UNICEF, où le Docteur Mukwege et son équipe leur apportent des soins de qualité gratuitement.

À leur sortie de l'hôpital, beaucoup ne peuvent ou ne veulent pas rentrer chez elles, soit que leur sécurité n'est pas assurée, soit qu'il n'y a plus rien que la misère dans leur village. Elles s'installent alors dans la périphérie de la ville, dans des logements de fortune au loyer élevé, vivant ainsi dans des conditions indignes. Elles ne savent ni ne peuvent trouver de quoi nourrir leurs nombreux enfants. Non scolarisés et tentés par la rue, leurs fils sont entraînés dans la délinquance, leurs filles sont en danger de subir les mêmes violences et risquent en plus d'être exploitées par des réseaux de prostitution. Au cours de cette mission, le suivi urgent de **10 familles** est mis sur pied en attendant l'installation d'une structure de travail de Sentinelles quelques mois plus tard.

2007, une délégation est installée à Bukavu

- **200 nouvelles familles** sont rencontrées. Les femmes sont écoutées, leurs situations soigneusement examinées et le processus de prise en charge mis en route pour celles qui sont totalement abandonnées et livrées à elles-mêmes.

Dès 2009 : Réorientation de l'action et nouvel objectif

Femmes victimes de violences, abandonnées avec leurs enfants

Au cours des années, nous nous sommes aperçus que la situation de pauvreté extrême du pays incite de nombreux hommes à abandonner leurs familles laissant leurs femmes se débrouiller seules avec leurs enfants. Nourrir leur famille devient alors un défi quotidien dans les milieux ruraux, où les seuls moyens de subsistance pour ces femmes est de porter des fardeaux ou de cultiver la terre des autres, pour quelques mesures de farine.

L'acquisition d'un véhicule fiable nous a donc permis de déplacer notre champ d'action et de nous concentrer sur les milieux ruraux où des femmes très vulnérables vivent dans des conditions particulièrement difficiles, sans accès aux soins médicaux. Des enfants malnutris et vivant dans des conditions sanitaires lamentables sont découverts et pris en charge.

Ces prises en charge individuelles comprennent:

- Soins médicaux et accompagnement psychologique
- Soutien alimentaire ponctuel
- Aide au logement (aménagement, réhabilitation et/ou reconstruction des huttes)
- Activité génératrice de revenus (petit commerce, élevage, semences)
- Scolarisation des enfants pendant la première année, en attendant que la maman puisse l'assumer elle-même



Secours en 2013

- 54 familles sont soutenues directement soit environ 240 personnes, dont 20 nouveaux dossiers ouverts en 2013
- 47 enfants scolarisés de manière totale ou partielle
- 2 jeunes sont en formation professionnelle
- 11 maisons/huttes réhabilitées de manière totale ou partielle

Équipe de travail

Au Congo

- 3 collaborateurs à plein temps

À Lausanne

- 1 collaboratrice à temps partiel.



Congo

	2013	3012
<i>Secours aux femmes et leurs enfants</i>		
Aide alimentaire	Fr. 481.58	911.84
Aide médicale	Fr. 1'563.09	1'295.79
Aide scolaire	Fr. 1'081.10	1'109.56
Aide au logement	Fr. 1'056.63	196.37
Formation et moyens de travail	Fr. 1'005.15	578.67
Salaires et charges	Fr. 17'633.46	17'686.63
Frais administratifs	Fr. 7'917.21	10'939.01
Déplacements et transports	Fr. 4'296.81	4'169.94
Equipements de secours	Fr. 323.73	188.65
Equipements fonctionnels	Fr. 712.74	777.01
Total dépenses effectuées dans le pays	Fr. 36'071.50	37'853.47
 Frais d'intendance en Suisse		
Salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation	Fr. 43'695.35	45'578.90
	Fr. 79'766.85	83'432.37



Sentinelles au Kenya - 2013

La détresse

- Fillettes, adolescentes et jeunes femmes risquant d'être mutilées sexuellement, et infibulées
- Fillettes, ou très jeunes adolescentes, soumises de force à un mariage précoce, vendues contre une dot, séquestrées, battues, violées
- Filles et femmes, souffrant de fistules vésico-vaginales (FVV) et recto-vaginales (FRV), conséquences de ces coutumes, et d'un accès restreint aux structures médicales

La lutte contre les mutilations sexuelles

En 1977, pour faire exploser le tabou des mutilations sexuelles féminines pratiquées jusqu'alors dans l'indifférence générale, tenue d'une conférence de presse internationale à Genève par Edmond Kaiser. Il s'agissait alors d'alerter et d'informer la société humaine du drame, millénaire et toujours actuel, que sont pour des millions de fillettes et de femmes, les mutilations sexuelles.

En 1980, création du mouvement Sentinelles qui continuera sans désarmer, le combat contre cette effroyable tradition.

GREATER POKOT/ WEST POKOT COUNTY

En 1999, ouverture d'un programme de secours concret aux jeunes adolescentes et femmes, dans une région où les mutilations sexuelles féminines sont accompagnées d'une infibulation drastique. L'engagement de Sentinelles dans ce pays commence avec la rencontre de la responsable d'une organisation de femmes kenyanes à **Kapenguria**, luttant déjà contre ces mutilations. En septembre de cette même année, une première mission sur place permet de mettre en route une action de secours en partenariat avec cette organisation.

Au début 2004, en raison de graves différends dans la gestion du programme, du manque de participation active et de transparence dans le travail commun, Sentinelles met fin à ce partenariat.

En septembre 2004, Sentinelles, officiellement enregistrée au Kenya, peut reprendre et poursuivre son travail de secours concret et d'accompagnement.

Fillettes et adolescentes fuyant les mutilations sexuelles ou le mariage précoce et forcé

La première de ces violences annonçant la deuxième, c'est parfois déjà vers 11 ans qu'elles fuient leur famille pour échapper à l'une ou l'autre de ces «fatalités» coutumières.

Il faut d'abord les mettre à l'abri. Ensuite, une fois la situation calmée, tenter une médiation familiale en compagnie du chef de village. Il s'agit alors de faire comprendre aux parents les raisons de la fuite de leur fille et, si possible, de les convaincre de sa légitimité. À l'issue de l'entretien, et pour sceller la parole donnée de ne plus forcer leur fille, un engagement parental de ne pas mutiler leur fille, est signé.

L'accompagnement des filles est alors essentiel, pour s'assurer qu'elles sont définitivement à l'abri, et pour renforcer leur détermination à refuser les mutilations.

Visites de suivi régulières sur leur lieu de vie et d'activité, soutien à la vie ou à la scolarité si nécessaire, organisation d'ateliers de formation et d'information, octroi de petites aides économiques pour leurs fournitures scolaires.

Jeunes femmes souffrant de fistules vésico et recto-vaginales

Mutilations sexuelles et infibulation, mariage précoce ou forcé, accouchements difficiles et prolongés en brousse de bébés souvent mort-nés, épisiotomies mal faites, ignorance des sages-femmes, des jeunes filles ou des femmes, qui ont survécu à l'une ou plusieurs de ces violences, et demeurent dans la douleur et dans la honte de perdre leurs urines et/ou leurs selles, continuellement. Cet inconfort s'aggrave avec l'odeur nauséabonde qui ne laisse personne dans l'ignorance de leur problème. Au handicap physique et à leur détresse intime et solitaire, s'ajoute alors le rejet par leur famille et leur société qui les considèrent comme « encombrantes », et « inutilisables ».

À nous, de tenter de les soigner et de les rendre à une vie normale en leur assurant les interventions chirurgicales et traitements indispensables qui ne sont accessibles sur place, qu'à celles qui en ont les moyens.

Une fois soignées, s'assurer de leur bonne réintégration familiale et sociale, en leur proposant, quand cela est nécessaire, les moyens d'exercer une activité lucrative correspondant à leurs possibilités et à leur situation personnelle.

Information et sensibilisation

Parallèlement à l'approche individuelle et personnelle de chacune des filles, des femmes et de leurs familles : information à leur communauté par la tenue d'un séminaire de quelques jours. La sensibilisation est organisée dans les écoles, afin d'informer les jeunes filles des dangers de ces pratiques.

Les opérations chirurgicales sont également des opportunités d'information et de sensibilisation des femmes et de leur entourage, au sujet des comportements à modifier pour prévenir les causes des fistules et éviter leur répétition.



Secourues et suivies en 2013

Adolescentes fuyant la mutilation (Group A)

- 17 adolescentes ont été accompagnées afin de consolider leur sécurité

Jeunes filles fuyant le mariage forcé (Group B)

- 37 adolescentes ont été accompagnées afin de consolider leur sécurité
- 16 nouvelles filles ont été secourues de diverses manières

Femmes souffrant de fistules (Group C)

- 116 femmes ont été personnellement et médicalement suivies
- 6 nouvelles femmes ont été aidées de diverses manières
- 17 interventions chirurgicales ont été pratiquées pour soigner des femmes souffrant de FVV ou FRV

Sensibilisation communautaire

- 7'184 jeunes et adultes ont été informés par le programme de sensibilisation, dont :
 - 8 séminaires de sensibilisations ont été tenus dans des communautés (Village Seminars)
 - 14 rencontres d'un jour, ont été organisées dans des écoles primaires et secondaires permettant de sensibiliser 4'979 jeunes ainsi que certains de leurs enseignants et parents (School Advocacies)
 - 1 inauguration du film sur les mutilations sexuelles féminines a été organisée à Nairobi permettant de sensibiliser une centaine des personnes

Aides économiques

Les aides économiques sont accordées en priorité aux femmes qui ont été abandonnées par leur famille et leur époux, et qui ont des enfants. Le but des aides économiques est de leur donner la possibilité d'avoir un minimum d'indépendance pour pouvoir subvenir aux besoins de base de leurs enfants.

Les aides économiques sont données pour aider les femmes dans leur réintégration sociale après les opérations, ou pour aider les filles adolescentes à poursuivre le chemin vers l'autonomie.

- 4 femmes ont reçu des chèvres ou moutons
- 1 femme a reçu une formation et du matériel pour faire des bijoux en perles
- 3 filles ont reçu une petite aide économique pour payer leurs fournitures scolaires

1 jeune femme a reçu de l'aide médicale pour bénéficier d'une greffe de cornée

Équipe de travail

Au Kenya

- 1 déléguée responsable de l'ensemble sur place
- 8 collaborateurs kenyans: un médecin gynécologue (bénévole), deux infirmières, une assistante sociale, un responsable de séminaire, un administrateur, un chauffeur et une secrétaire
- 5 VAMs (Village Advocacy Members), qui sont le « fer de lance » de ce travail par leur rayonnement dans les villages pour informer les villageois, et héberger les jeunes filles qui se trouvent en danger
- 2 jeunes femmes (bénévoles) témoignent et partagent leurs expériences concernant les mutilations sexuelles et fistules pendant les séances de sensibilisations (Village Seminars et School Advocacies)

À Lausanne

- 1 responsable de programme à 80%.



Kenya

	2013	2012
Mutilations sexuelles féminines		
Aide alimentaire	Fr. 1'221.14	1'893.06
Aide médicale	Fr. 2'018.38	1'151.92
Aide scolaire	Fr. 236.06	38.26
Formation et moyens de travail	Fr. 451.84	-24.84
Aide au logement	Fr. 494.94	954.72
Equipement de secours	Fr. 461.22	149.71
Salaires et charges	Fr. 47'182.30	56'988.30
Frais administratifs	Fr. 10'006.10	7'743.54
Déplacements et transports	Fr. 13'181.38	12'637.49
Equipement fonctionnel	Fr. 3'145.07	2'512.35
Total dépenses effectuées dans le pays	Fr. 78'398.43	84'044.51
Frais d'intendance en Suisse		
Salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation	Fr. 68'699.55	69'115.90
	Fr. 147'097.98	153'160.41



Sentinelles à Madagascar – 2013

La détresse

- **d'enfants, adolescent(e)s, jeunes filles et femmes retenus dans des conditions difficiles, sans réelle perspective d'avenir**
- **d'enfants démunis, gravement handicapés ou malades, sans accès aux soins**
- **d'habitants d'un quartier particulièrement vulnérable et privé de l'essentiel**

Les jeunes placés au Centre de rééducation d'Anjanamasina

Depuis **1987**, Sentinelles œuvre au sein de ce centre de rééducation pour y améliorer les conditions de vie de jeunes garçons et adolescents qui, manquant de tout sur le plan matériel, médical et affectif, y dépérissaient, parfois jusqu'à la mort.

Pour permettre aux enfants et aux jeunes de retrouver leur place dans la société, Sentinelles développe un programme de réinsertion, avec, comme fil conducteur, la participation. Au sein du centre, une équipe d'assistants sociaux et une animatrice leur apportent écoute et affection. La création d'un lien de confiance, la réalisation d'activités tendant à leur développement personnel permettent dès lors d'élaborer avec eux un véritable projet de vie et de maintenir le lien avec leur famille. En parallèle, notre juriste veille à l'évolution favorable de leur situation juridique. La condition socioéconomique des familles est renforcée par l'octroi de micro-crédits, la scolarisation ou formation professionnelle de la fratrie est assurée.

Secourus en 2013

- **de fin décembre 2012 à fin décembre 2013**, 171 garçons ont été pris en charge au Centre, tous ont bénéficié des activités socioéducatives et culturelles mises en place par Sentinelles
- 607 déplacements au Tribunal ont eu lieu pour enquête ou audience
- 153 jeunes et leur famille ont été suivis à l'extérieur
- 98 dossiers ont pu être clôturés cette année, 240 enfants ont été scolarisés, 78 jeunes ont suivi une formation professionnelle, 53 ont trouvé un emploi
- 30 nouveaux projets d'aide économique ont été mis en place
- 20 enfants ont suivi notre programme de récupération nutritionnelle
- de nombreuses familles en situation très précaire ont bénéficié d'un soutien alimentaire passager durant le démarrage d'une activité génératrice de revenus ou lorsque la santé d'une personne suivie l'exige. Ainsi, en 2013, plus de 17 tonnes d'aide alimentaire ont été distribuées aux familles des jeunes.

Suivi psychosocial d'enfants ayant subi une agression sexuelle

En **2013**, 16 enfants et jeunes filles ont pu bénéficier d'un suivi psychosocial en accord avec leurs besoins spécifiques. Trois collaboratrices, spécialement formées, leur ont offert un accompagnement de qualité et rempli d'humanité.

Les femmes incarcérées à la prison centrale d'Antanimora

Les jeunes filles mineures incarcérées à Antanimora bénéficient également d'un programme de réinsertion complet. A l'intérieur de la prison, elles prennent part à des cours d'alphabétisation, de cuisine, d'artisanat. L'instruction civique, les droits et devoirs sont régulièrement abordés. Un médecin s'assure de leur santé et effectue avec elles un important travail de prévention. Simultanément, le contact avec les familles est maintenu, parfois recréé. Notre juriste suit les dossiers des jeunes filles mineures de manière à éviter le délaissement juridique.

Le travail s'étend également aux femmes enceintes ou accompagnées de leurs jeunes enfants. Au jardin d'enfants créé par Sentinelles, une vingtaine de petits en moyenne bénéficient d'une alimentation équilibrée, d'activités d'éveil et de socialisation. Une collaboration avec les Soeurs de Saint-Maurice permet aux enfants de plus de 18 mois d'être accueillis, en semaine, dans un cadre plus propice à leur épanouissement. Une seconde monitrice anime un atelier de formation en coupe et couture, en cuisine et en créations artisanales. Cet atelier permet aux mamans de se perfectionner dans divers domaines et de construire un projet professionnel qu'elles pourront développer dès leur libération. Nos assistantes sociales assurent des permanences hebdomadaires au sein de la prison. Elles ont pour objectif d'établir avec les jeunes filles et les femmes une relation de confiance, fondement du travail de réinsertion.

Secourus en 2013

***Jeunes filles**

- 18 jeunes filles mineures suivies en prison; 14 d'entre elles ont pu être libérées
- 37 jeunes filles et leur famille ont été suivies à l'extérieur, 14 dossiers ont été clôturés
- 16 nouveaux projets d'aide économique ont été mis en place
- 47 enfants ont bénéficié d'une aide scolaire
- 27 familles en situation précaire ont reçu un soutien alimentaire passager



• Enfants incarcérés avec leur maman

- 36 enfants et leur maman, pris en charge à l'intérieur de la prison
- 44 mamans et leurs enfants suivis à l'extérieur
- 10 dossiers ont pu être clôturés
- 41 familles ont reçu une aide alimentaire temporaire, 8 enfants ont pris part à notre programme de récupération nutritionnelle
- 14 nouveaux projets d'aide économique ont été mis en place
- 27 familles ont reçu une aide pour scolariser leurs enfants
- 27 familles ont reçu une aide au logement
- 40 enfants ont été scolarisés

• Femmes enceintes et jeunes mamans

- 44 mamans et leur nouveau-né ont été pris en charge à l'intérieur de la prison
- 29 mamans et leur famille en situation difficile sont suivies à l'extérieur
- 10 familles ont reçu une aide alimentaire d'urgence
- 12 nouveaux projets de micro-crédit ont été lancés
- 23 enfants ont été scolarisés
- 4 jeunes ont reçu une formation professionnelle
- 26 dossiers ont pu être clôturés

Les soins aux enfants

Sans traitement, nombre d'enfants souffrant de pieds bots, de déformations rachitiques ou congénitales, séquelles d'accident, n'ont en perspective qu'exclusion et souffrance. Afin de leur garantir l'accès aux soins, Sentinelles collabore avec le Centre d'appareillage malgache pour la détection de cas et avec Dr Aliamus, chirurgien français de la Réunion qui, plusieurs fois par an, se déplace bénévolement, avec toute son équipe. Ces derniers réalisent les interventions en collaboration avec des chirurgiens et du personnel médical local. Le suivi postopératoire et la rééducation motrice sont assurés par notre kinésithérapeute, avec beaucoup de compétence et de tendresse.

Le soutien s'étend à la famille, par la scolarisation de la fratrie, la formation, la mise en place de microprojets producteurs de revenus. Cette approche globale permet, à terme, à chaque famille d'assurer son avenir par ses propres moyens.

Secours en 2013

- 76 enfants ont été traités, dont 34 nouvelles prises en charge
- 16 interventions chirurgicales ont été effectuées au cours de 5 missions médico-chirurgicales
- 47 enfants ont été suivis en rééducation, 7 ont pu arrêter en cours d'année
- 29 nouveaux appareillages ont été fournis
- 80 enfants et jeunes ont été scolarisés
- 53 familles ont reçu une aide alimentaire
- 18 projets producteurs de revenus visant à l'autonomie des familles ont été mis en place
- 3 aides au logement ont été attribuées à autant de familles

"Droit d'Etre"

Le programme "Droit d'être" offre une chance de survie et de vie digne à des personnes en rupture sociale, malades, vieillards, familles à la dérive. Il permet d'apporter une réponse personnalisée à la situation de chacun. Les actions entreprises dépendent des besoins: soins médicaux, récupération nutritionnelle, logement, orientation vers une structure appropriée.

En 2013: 28 familles composées de 3 à 10 personnes ont été suivies; elles ont toutes bénéficié de soutien alimentaire, médical et social.

- 10 familles ont bénéficié d'aide économique
- 4 familles vivant dans la rue ont été logées et ont bénéficié d'un suivi psychosocial
- 3 jeunes ont suivi une formation professionnelle
- 26 enfants ont été scolarisés, 5 ont été placés en internat, 10 jeunes ont reçu une formation professionnelle

Le dispensaire d'Antohomadinika

Ce dispensaire est géré par un comité de quartier et soutenu par Sentinelles. Nos deux médecins s'y relaient pour consulter les habitants d'un secteur particulièrement vulnérable. Dans ce quartier à haut risque sanitaire, la malnutrition et les maladies liées à l'environnement insalubre sont légion. Outre les soins médicaux dispensés, nos médecins organisent régulièrement des campagnes de prévention, orientent les patients vers les différentes structures communautaires existantes tels les centres de récupération nutritionnelle, les centres sociaux. Pour assurer le bon fonctionnement du dispensaire, Sentinelles prend également en charge les salaires d'une gardienne et d'une secrétaire.



En 2013:

- 369 familles inscrites à la mutuelle du dispensaire
- 1336 personnes suivies médicalement
- 81 enfants de 6 mois à 5 ans, suivi pondéral
- 6 campagnes d'éducation sanitaire dont 2 en collaboration avec le Ministère de la santé ont été organisées

La maison d'accueil

Refuge par excellence, elle permet aux personnes libérées, aux orphelins, aux enfants nécessitant des soins ou requérant une mesure de protection temporaire de trouver un point de chute. La vie communautaire s'y organise sur un mode participatif, des activités socioéducatives, formatrices, culturelles et ludiques y sont planifiées tout au long de l'année.

En 2013: plusieurs familles y ont fait étape pour une durée de plusieurs jours à plusieurs mois, 24 jeunes filles et garçons y sont restés en attente d'une solution durable. La fréquentation moyenne a été de 31 personnes. Durant les périodes de vacances, les jeunes placés en internat, faute d'autre lieu d'accueil, viennent s'y ressourcer et prendre part aux diverses activités mises en places.

L'atelier de formation d'Ambohidahy

Notre atelier dispense une formation en «coupe-couture» et en tricotage industriel sur machine.

En 2013: 15 personnes ont suivi les cours dispensés par deux formateurs expérimentés

Les Petits Cours

Notre «petite école» a pour objectif de :

- réinsérer les enfants et les jeunes dans les établissements scolaires publiques, après une remise à niveau individualisée
- procurer une formation de base aux enfants ayant un important retard scolaire ou n'ayant jamais eu accès à l'école

En 2013: 11 enfants et jeunes ont suivi des cours d'appui ou de remise à niveau

Les permanences sociales et médicales, visites à domicile

En plus des visites effectuées régulièrement à domicile par les assistants sociaux, chaque programme organise une permanence hebdomadaire dans nos locaux, afin d'assurer un suivi individuel aussi rigoureux que possible. Les familles peuvent aussi y venir, en consultation gratuite, auprès de nos deux médecins.

En 2013:

- 3'579 consultations médicales
- 125 enfants sous surveillance pondérale dont 38 enfants malnutris ont dû suivre notre programme de récupération nutritionnelle
- 16 rencontres de sensibilisation et prévention santé ont été organisées
- 60'000 km ont été parcourus pour le suivi psychosocial des familles

Équipe de travail

**** À Madagascar : 41 collaborateurs***

- 2 coordinatrices, 4 responsables de programme, 11 assistants sociaux, dont 1 juriste à temps partiel, 3 éducateurs, 2 médecins, 1 kinésithérapeute, 5 animateurs et formateurs, 1 enseignant, 1 maman de jour, 2 intendantes, 1 secrétaire, 1 comptable, 1 agent de micro-crédits, 2 chauffeurs, 3 gardiens, 1 gardien suppléant.

**** À Lausanne: 3 collaborateurs***

- 1 responsable de programme
- 1 collaborateur administratif
- 1 bénévole.



Madagascar

		2013	2012
Centre de détention de jeunes gens d'Anjanamasina			
Aide médicale	Fr.	10'664.84	8'502.84
Aide scolaire	Fr.	7'616.32	7'788.09
Aide au logement	Fr.	791.84	547.85
Formation	Fr.	5'165.04	3'924.59
Salaires et charges	Fr.	15'064.78	13'476.11
Equipements de secours	Fr.	164.82	221.74
Déplacements	Fr.	130.68	82.16
Moyens de travail	Fr.	906.27	865.23
	Fr.	40'504.59	35'408.61
Atelier de formation et cours d'appui à Ambohidahy			
Aide alimentaire	Fr.	1'945.55	1'786.27
Aide scolaire	Fr.	306.74	79.40
Formation et moyens de travail	Fr.	438.35	492.63
Salaires et charges	Fr.	2'370.37	2'543.24
Frais administratifs	Fr.	2'634.47	1'904.39
Equipements fonctionnels	Fr.	453.29	
	Fr.	8'148.77	6'805.93
Maison d'accueil de Fenoarivo			
Aide alimentaire	Fr.	3'527.39	3'433.31
Aide scolaire	Fr.	200.18	104.69
Salaires et charges	Fr.	6'238.00	4'999.85
Frais administratifs	Fr.	2'246.44	2'342.58
Equipements de secours	Fr.	311.78	974.67
Déplacements	Fr.	111.54	
Equipements fonctionnels	Fr.	362.77	320.74
	Fr.	12'998.10	12'175.84
Prison d'Antanimora / aide aux jeunes filles			
Aide alimentaire	Fr.	309.36	411.81
Aide médicale	Fr.	8'276.63	7'964.91
Aide scolaire	Fr.	1'087.37	1'853.88
Aide au logement	Fr.	129.05	369.11
Formation	Fr.	1'245.33	2'046.61
Moyens de travail	Fr.	460.08	614.23
Salaires et charges	Fr.	5'754.51	4'884.58
Equipements de secours	Fr.	55.58	137.61
		17'317.91	18'282.74



Madagascar (suite)

2013

2012

Prison d'Antanimora / Jardin d'enfants

Aide alimentaire	Fr.	1'194.84	1'201.99
Aide médicale	Fr.	1'821.13	3'939.61
Aide scolaire	Fr.	6'357.32	4'855.11
Aide au logement	Fr.	207.32	269.86
Formation	Fr.	608.76	531.49
Moyens de travail	Fr.	1'508.61	876.18
Salaires et charges	Fr.	7'852.55	7'574.92
Equipements de secours	Fr.	338.15	545.34
	Fr.	19'888.68	19'794.50

Prison d'Antanimora / aides aux jeunes mamans

Aide alimentaire	Fr.	689.75	225.62
Aide médicale	Fr.	2'543.71	1'644.93
Aide scolaire	Fr.	539.20	279.73
Aide au logement	Fr.	637.73	120.50
Formation	Fr.	483.16	628.73
Moyens de travail	Fr.	124.78	
Salaires et charges	Fr.	5'630.27	3'990.80
Equipements de secours	Fr.	81.75	133.52
	Fr.	10'730.35	7'023.83

Quartier d'Antohomadinaka

Aide médicale	Fr.	467.69	606.58
Salaires et charges	Fr.	3'257.93	2'210.84
Equipements fonctionnels	Fr.	1'100.37	
	Fr.	4'825.99	2'817.42

Soins aux enfants

Aide médicale	Fr.	19'436.21	14'727.05
Aide scolaire	Fr.	766.80	702.26
Aide au logement	Fr.	285.36	120.70
Formation	Fr.	122.87	146.96
Moyen de travail	Fr.	103.66	151.16
Salaires et charges	Fr.	5'752.93	5'110.16
	Fr.	26'467.83	20'958.29

Droits d'Etre

Aide médicale	Fr.	2'679.28	2'762.09
Aide scolaire	Fr.	1'512.36	1'795.19
Aide au logement	Fr.	61.91	723.79
Formation	Fr.	526.99	358.04
Moyens de travail	Fr.	133.98	259.77
Salaires et charges	Fr.	1'781.52	1'563.23
Equipements de secours	Fr.	24.71	113.93
	Fr.	6'720.75	7'576.04



	2013	2012
Frais collectifs des programmes à Madagascar		
Aide alimentaire	Fr. 36'238.03	29'347.30
Aide médicale	Fr. 1'738.67	1'063.83
Aide scolaire	Fr. 2'874.79	2'873.88
Formation et moyens de travail	Fr. 28.12	146.53
Salaires et charges	Fr. 44'976.36	36'287.38
Frais administratifs	Fr. 14'565.93	15'425.66
Equipements de secours	Fr. 5'088.64	5'292.08
Déplacements	Fr. 6'381.44	7'685.99
Equipements fonctionnels	Fr. 3'524.46	3'587.44
	Fr. 115'416.44	101'710.09
 Vente/achat véhicule	 Fr.	 26'711.00
 Total dépenses effectuées dans le pays	 Fr. 263'019.41	 259'264.29
 Dons locaux	 Fr. -308.83	 -237.89
 Frais d'intendance en Suisse		
Salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation	Fr. 119'150.74	117'986.90
	Fr. 381'861.32	377'013.30

Ces montants n'incluent pas le coût des soins à des enfants malgaches opérés en Suisse, comptabilisés sous "Soins aux enfants opérés en Suisse" (Fr. 9'196.50 en 2012)



Sentinelles au Niger – 2013

La détresse

- d'enfants atteints par la maladie du noma
- d'enfants souffrant de bec de lièvre, fentes labiales et/ou palatines

Le secours aux enfants

Le **noma**, cette maladie d'origine infectieuse, débute par une lésion bénigne de la bouche. Son évolution est foudroyante : en quelques jours ou semaines sans soins, l'enfant meurt dans 70 à 90% des cas. S'il survit, il gardera de terribles séquelles mutilant profondément son visage et sa tête, et causant souvent un blocage total des mâchoires en position fermée.

Dès 1992, au Niger, Sentinelles a mis en place et développé un dispositif de travail permettant d'assurer la recherche, la découverte, la prise en charge médicale ainsi que le suivi individuel, familial et social de chacun des enfants atteints de noma.

La Maison d'accueil

Basée à Zinder, elle héberge en permanence, pour une période plus ou moins longue, entre 80 et 100 enfants dont l'état de santé exige des traitements précis ou une prise en charge que leur milieu familial n'est pas en mesure de leur offrir. Cette maison d'accueil permet également la préparation médicale et psychologique des enfants avant leur départ pour un traitement à l'étranger, et pour faciliter leur réintégration au pays, à leur retour. Des consultations de dépistage de la gingivite, se déroulent également à la maison d'accueil au profit de la population nigérienne.

En 2013 :

- 1'045 enfants ont séjourné au Centre d'accueil
- 395 enfants ont reçu une consultation de dépistage de la gingivite tout au long de l'année

Missions chirurgicales

En collaboration avec la Professeur Brigitte Pittet des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), une mission a pu être réalisée au mois de novembre, au Burkina Faso en collaboration avec l'équipe de Sentinelles Burkina Noma. De plus, quatre missions en faveur d'enfants souffrant de fente labiale et/ou palatine ont pu être réalisées en collaboration avec le Docteur Jean-François Negrini et l'Hôpital des Enfants CURE, à Niamey.

Au cours de ces 5 missions :

- 16 enfants atteints de noma et 60 enfants atteints de bec de lièvre ont pu être opérés

Transferts pour soins en Europe

L'équipe de Zinder assure les démarches administratives en vue du transfert d'enfants, inopérables au Niger, qui doivent être pris en charge en Europe.

En 2013 :

- 3 enfants atteints de séquelles gravissimes de noma ont été transférés en Suisse pour interventions chirurgicales

Prévention/Sensibilisation

Depuis son implantation au Niger jusqu'à aujourd'hui, Sentinelles a constaté que le nombre d'enfants touchés par le noma n'a malheureusement pas régressé. Afin de compléter les efforts du Programme National de Lutte contre le Noma et de renforcer cette action, Sentinelles a mis en marche dès le deuxième semestre 2004 une campagne intensive d'information, de sensibilisation et de détection précoce du noma afin d'arracher ces enfants à des souffrances intolérables et à une mort évitable.

La première phase de ce projet s'est achevée en février 2010. L'objectif principal de cette action visait le personnel de chacune des structures de santé. Durant le mois de janvier et de février 2010, notre équipe a pu effectuer cette formation auprès de 123 personnes (agents de santé et matrones).

Dès mars 2010, grâce également au précieux soutien de la Fondation Winds of Hope, une deuxième phase de sensibilisation a été mise en route visant cette fois-ci la communauté traditionnelle (autorités coutumières, traditionnelles, religieuses et morales) et la population villageoise. Des consultations « gingivite » sont également offertes à la population villageoise et, quand les conditions pratiques et météorologiques le permettent, un film de sensibilisation est projeté la nuit venue à toute la communauté.



En 2013 :

- 9'127 personnes ciblées ont pu être sensibilisées, principalement dans les départements de Mirriah et Magaria de la région de Zinder
- 3'996 villageois ont assisté à ces séances. 97 étudiants et 78 membres du personnel d'ONG, ont bénéficié d'une sensibilisation au sein de leur établissement
- 210 enfants souffrant de gingivites, 10 enfants atteints de noma et 5 atteints de bec-de-lièvre, ont été détectés lors des séances de sensibilisation au sein des villages ou quartiers
- 14 séances de projection du film de sensibilisation ont pu être menées avec la participation d'environ 3'448 villageois
- 4 enfants souffrant de gingivite et 1 de bec-de-lièvre, ont été détectés lors de ces projections

Suivi en brousse

Trois véhicules sont indispensables pour assurer le suivi médical, nutritionnel, familial et social adapté à chaque enfant, sur son lieu de vie et dans des conditions d'accès particulièrement difficile en brousse.

En 2013 :

- 1'083 visites en brousse ont été effectuées durant l'année
- 148 aides nutritionnelles ont été distribuées, ce qui représente 626 sacs de 50 kg (mil), 14 sacs de riz et 5 mesures de haricots.
- 50 moustiquaires ont été distribuées
- 146 enfants ont bénéficié d'un suivi scolaire, dont 54 d'une aide en fournitures scolaires et 10 d'un prêt de livres scolaires fondamentaux.
- 7 enfants ont reçu une aide à la formation professionnelle
- 18 enfants et leurs familles ont bénéficié d'une aide à l'élevage, aide à l'agriculture, aide pour la construction d'une chambre ou pour monter un petit commerce

Secours

753 enfants:

- 383 enfants atteints de noma
- 370 enfants souffrant de bec de lièvre

Équipe de travail

Au Niger

- 1 déléguée responsable du Centre d'accueil
- 24 collaborateurs nigériens

À Lausanne

- 1 responsable de programme
- 2 collaboratrices bénévoles
- 1 collaboratrice du programme "Soins aux enfants" travaille en lien étroit avec ce programme.



Niger

	2013	2012
Secours aux enfants atteints de Noma		
Aide alimentaire	Fr. 57'464.57	42'811.87
Aide médicale	Fr. 9'315.76	8'421.43
Aide scolaire	Fr. 1'024.29	1'778.94
Aide au logement	Fr. 11.22	126.00
Frais de missions chirurgicales	Fr. 13'538.93	21'919.33
Formation	Fr. 1'670.58	1'003.18
Moyens de travail	Fr. 3'198.18	3'058.56
Salaires et charges	Fr. 110'382.41	100'617.89
Frais administratifs	Fr. 9'462.58	9'956.18
Equipements de secours	Fr. 538.28	442.31
Déplacements et transports	Fr. 32'054.89	34'003.11
Equipements fonctionnels	Fr. 5'720.49	14'440.81
Sensibilisation	Fr. 15'039.52	14'938.16
	Fr. 259'421.70	253'517.77
 Vente/achat de véhicule	 Fr. 33'076.98	 37'641.62
 Total dépenses effectuées dans le pays	 Fr. 292'498.68	 291'159.39
 Dons locaux	 Fr.	 -900.00
 Frais d'intendance en Suisse		
Salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation	Fr. 69'513.35	47'226.80
	Fr. 362'012.03	337'486.19

Ces montants n'incluent pas le coût des soins aux enfants nigériens opérés en Suisse, comptabilisés sous "Soins aux enfants opérés en Suisse" (Fr. 25'860.90 en 2013 et Fr. 69'333.45 en 2012)



Sentinelles au Sénégal - 2013

La détresse

- **Enfants asservis à la conduite d'un adulte aveugle mendiant, parent ou tuteur à qui ils ont été confiés ou simplement donnés**
- **Enfants talibés contraints à mendier pour leur survie et celle du Marabout auquel ils sont asservis**
- **Enfants souffrant de maladies graves, trop démunis pour avoir accès à des soins**

Enfants conducteurs d'aveugles

M'BOUR

Le programme vise les enfants contraints à accompagner des aveugles qui survivent grâce à la mendicité. Mis en place depuis **1987**, il comprend la distribution hebdomadaire de vivres aux parents les plus nécessiteux qui se sont engagés à libérer leurs enfants. Ils sont alors scolarisés ou alphabétisés et pris en charge sur le plan médical, sanitaire et social. Un suivi régulier est mené auprès des familles, des écoles et des partenaires médicaux. De plus, des actions de sensibilisation sont également apportées sur les thèmes du planning familial et de la santé infantile.

En **2013**, le programme a poursuivi le développement des activités d'aide économique. En effet, afin de les aider sur le chemin de l'autonomie, des projets sont proposés aux femmes voyantes de certaines familles (vente de légumes au marché, vente de charbon dans le voisinage, etc).

D'autre part, notre assistante sociale assure aux enfants des aveugles et à leur famille, des visites à domicile régulières.

Dans nos locaux :

- une permanence sociale et d'écoute
- une permanence médicale (infirmier Sentinelles)

FATICK

Ce programme, similaire à celui de Mbour, a été ouvert en septembre **2005** dans la ville de Fatick pour un suivi scolaire, médical et social des enfants d'aveugles.

KAOLACK

Un troisième programme a été ouvert au début de l'année **2006** à Kaolack.

Tout comme à Mbour ou Fatick, une fois libérés de leur asservissement, il faut garantir à ces enfants l'accès à leurs droits fondamentaux, de même qu'à leurs petites sœurs ou petits frères en danger d'être utilisés à les remplacer à la conduite de l'aveugle. Pour tous, santé, scolarité, formation professionnelle et moyens de travail sont proposés.

Secours en 2013

À M'bour

- 32 familles suivies, soit un total de 108 enfants
- 75 enfants et adolescents sont pris en charge au niveau scolaire ou pour une formation professionnelle
- 80 personnes bénéficient d'une aide alimentaire, soit 14 familles
- 10 aides économiques sont en cours

A Fatick

- 12 familles suivies, soit un total de 42 enfants
- 38 enfants et adolescents sont pris en charge au niveau scolaire ou pour une formation professionnelle
- 36 personnes bénéficient d'une aide alimentaire, soit 7 familles
- 6 aides économiques sont en cours

À Kaolack

- 11 familles suivies, soit un total de 42 enfants
- 32 enfants et adolescents sont pris en charge au niveau scolaire ou pour une formation professionnelle
- 2 aides économiques sont en cours

Enfants talibés

Jeunes enfants, confiés par leurs parents à un Marabout, parfois dès l'âge de 4 ans en vue de leur instruction religieuse ; les talibés sont accueillis dans des daaras où ils vivent dans des conditions sociales, sanitaires et morales très précaires et inquiétantes. Ils sont obligés de mendier, pour pourvoir à leurs besoins et à ceux de leur Marabout, et sont souvent astreints à rapporter une somme d'argent quotidienne sous peine de châtiments corporels.

Dès **2001**, Sentinelles a ouvert, un programme en faveur des talibés dans les régions de Thiès, Dakar, Mbour et Kaolack, puis s'est recentré sur ces deux dernières régions au cours de l'année **2009**.

Par la présence régulière dans les daaras d'un assistant social et d'un infirmier engagés par Sentinelles, ce programme contribue à améliorer leur condition de vie et vise à combler de nombreuses carences constatées chez les talibés en particulier sur le plan éducatif, social, affectif et médical. Ces visites permettent aussi de découvrir les enfants particulièrement en détresse et de chercher des solutions pour eux.



Dans le cadre du programme talibés, Sentinelles prend aussi en charge ceux rencontrés, isolés, en grande détresse, (talibés battus, etc.) ou suite à des urgences médicales (accidents, dénutrition, maladie contagieuse non bénigne, etc.).

Ainsi, les objectifs du programme talibés se définissent comme suit :

- Découvrir et secourir les talibés en détresse, défendre leurs droits et faire abandonner les pratiques de châtiments corporels
- Faciliter l'accès aux prestations sanitaires et de santé (y compris organiser des actions de prévention en matière de santé)
- Contribuer à l'éducation formelle des talibés (scolarisation, alphabétisation)
- Effectuer un accompagnement social (y compris obtenir des actes de naissance des talibés)
- Chaque fois que c'est possible, maintenir ou restaurer le lien familial, organiser des retours en famille avec un projet pédagogique, suivi individuel régulier et sensibilisation de la population locale sur la situation des talibés

Toutes ces actions permettent également de diminuer la mendicité ainsi que les risques liés à celle-ci.

Secourus en 2013

- Dans **9 daaras** (6 à Mbour et 3 à Kaolack), **613 enfants** talibés ont bénéficié d'un suivi social et médical et 123 d'entre eux de l'alphabétisation. 142 talibés ont suivi leur scolarité. 9 talibés issus de ces daraas et rentrés en famille sont encore suivis régulièrement
- Cette année, plus d'une trentaine de talibés issus de daaras ont été vus régulièrement pour différents problèmes médicaux et pour un suivi social personnalisé
- 9 talibés en grande détresse, rentrés en famille sont toujours suivis avec un projet éducatif mis en place pour eux, pour certains, suite à un séjour plus ou moins long dans un foyer d'accueil partenaire
- Plusieurs dossiers ont pu se clore après que les soins aient été achevés ou que la famille soit apte à poursuivre la prise en charge, et une vingtaine de talibés sont encore suivis régulièrement dans leurs villages.

Soins aux enfants

Secours à des enfants atteints de malnutrition, de séquelles de noma, de fente labiale, de problèmes cardiaques, de handicaps, d'accidents ou encore de brûlures. Toujours issus de familles très démunies, ils sont pris en charge pour des soins ou opérations chirurgicales au Sénégal ou à l'étranger, selon les besoins et les possibilités.

En 2013, 4 dossiers ont pu se clore après que les soins aient été achevés ou que la famille soit apte à poursuivre la prise en charge. Pour ce faire, des projets d'aide économique sont également menés.

Secourus en 2013

- 32 patients ont bénéficié d'interventions chirurgicales ou de soins appropriés, ainsi que d'un suivi médical, social voire scolaire. Certaines fois, le suivi médical et scolaire s'étend à la famille et une quarantaine de personnes ont bénéficié d'une prise en charge appropriée
- 2 jeunes enfants atteints de noma ont été pris en charge, l'un d'entre eux est malheureusement décédé d'une hémorragie interne
- 1 jeune garçon, a été amputé de son 2^{ème} pied suite à l'aggravation des séquelles dues à son spina bifida
- 1 jeune homme également atteint de spina bifida a été pris en charge et a été amputé pour risque de septicémie. Ils ont nécessité tous deux d'un suivi orthopédique rapproché et de nombreux soins
- 1 jeune fille a été transférée en Suisse pour une opération chirurgicale de greffe de cornée à la suite d'un kératocône (œil en cône)
- 1 jeune fille atteinte de Mal de Pott (tuberculose osseuse au niveau de la colonne vertébrale), avec une paralysie des membres inférieurs et de très graves escarres a été transférée en Suisse pour soins des escarres et opération de la colonne vertébrale
- 7 personnes suivies ont bénéficié d'aide économique depuis 2008

Equipe de travail

*** Au Sénégal**

- 1 déléguée expatriée
- 3 assistants sociaux
- 1 infirmier
- 1 secrétaire comptable
- 1 gardien

*** À Lausanne**

- 1 responsable des programmes, à 80 %
- 1 comptable, bénévole.



Sénégal

		2013	2012
<i>M'Bour, enfants conducteurs d'aveugles</i>			
Aide alimentaire	Fr.	6'582.09	6'614.65
Aide médicale	Fr.	4'563.44	4'046.59
Aide scolaire	Fr.	2'454.57	2'367.08
Aide au logement	Fr.	95.00	470.88
Equipements	Fr.	94.62	97.20
Formation	Fr.	1'132.41	141.21
Moyens de travail	Fr.	-82.65	409.46
Salaires et charges	Fr.	37'231.62	35'908.52
Frais administratifs	Fr.	3'803.65	3'790.08
Déplacements et transports	Fr.	632.52	1'456.92
Equipements fonctionnels	Fr.	416.58	65.70
	Fr.	56'923.85	55'368.29
<i>Fatick, enfants conducteurs d'aveugles</i>			
Aide alimentaire	Fr.	2'837.67	2'687.36
Aide médicale	Fr.	1'765.15	2'445.22
Aide scolaire	Fr.	864.47	2'027.52
Formation	Fr.	770.78	1'397.21
Moyens de travail	Fr.	-121.22	175.10
Aide au logement	Fr.	0.00	181.94
Frais administratifs	Fr.	534.09	434.52
Salaires et charges	Fr.	31.68	36.00
Déplacements et transports	Fr.	2'055.24	2'213.19
	Fr.	8'737.86	11'598.06
<i>Secours aux enfants talibés</i>			
Aide médicale	Fr.	9'020.21	13'156.66
Aide scolaire	Fr.	8'395.32	12'665.98
Formation et moyens de travail	Fr.	106.40	-69.30
Salaires et charges	Fr.	42'581.24	40'782.71
Frais administratifs	Fr.	3'528.77	2'568.90
Déplacements et transports	Fr.	8'132.59	12'284.75
Equipements fonctionnels	Fr.	668.93	918.41
	Fr.	72'433.46	82'308.11



Sénégal (suite et fin)

	2013	2012
Soins		
Aide médicale	Fr. 14'865.56	6'576.43
Aide scolaire	Fr. 2'466.61	2'484.36
Formation et moyens de travail	Fr. 1'086.99	217.80
Frais administratifs	Fr. 171.96	61.45
Déplacements et transports	Fr. 2'581.24	530.37
	Fr. 21'172.36	9'870.41
 Achat/vente véhicule	Fr.	13'950.00
 Total dépenses effectuées dans le pays	Fr. 159'267.53	173'094.87
 Dons locaux	Fr. -6.46	
 Frais d'intendance en Suisse, salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation gestion des programmes en partie bénévole	Fr. 56'990.94	59'491.40
	Fr. 216'252.01	232'586.27

Ces montants n'incluent pas le coût des soins aux enfants sénégalais opérés en Suisse, comptabilisés sous "Soins aux enfants opérés en Suisse" (Fr. 20'763.10 en 2013)



Sentinelles - Soins aux enfants - 2013

La détresse

- **Enfants victimes du noma**
- **Enfants atteints d'autres pathologies, malades, blessés, privés de soins**

Les enfants et leur douleur

La principale pathologie traitée dans ce programme est le noma qui engendre d'importantes séquelles fonctionnelles et esthétiques.

En 1990, suite au transfert de deux enfants burkinabés au visage gravement dévoré par la maladie du noma, un dispositif de recherche d'autres enfants atteints, cachés, écartés, oubliés, a été mis en place au Burkina, puis au Niger.

La chirurgie réparatrice qui permet aux enfants de retrouver un visage inclut la chirurgie plastique, reconstructive et esthétique, ainsi que la chirurgie maxillo-faciale. Ce traitement demande des moyens techniques et humains très importants et selon la nature et la gravité de la séquelle, il ne peut pas être réalisé dans le pays d'origine de l'enfant. Dans ce cas, ce dernier est transféré en Suisse pour bénéficier des soins auxquels il a droit.

Le transfert

L'organisation des transferts est soigneusement préparée afin d'offrir à ces enfants un séjour qui soit le plus agréable possible sur le plan humain, en tenant compte de leurs conditions de vie dans leur pays.

Pour ce faire, nous demandons au préalable un dossier médico-social complet, afin de connaître au mieux l'enfant, son état de santé, son quotidien et son environnement familial.

Sur place, les collaborateurs locaux préparent les enfants à ce voyage, sur le plan affectif, psychologique et médical. Ils s'occupent également des démarches administratives: établissement d'un acte de naissance, passeport, visa, autorisation parentale, autorisation du Ministère de la santé, etc.

À Lausanne, d'autres démarches sont entreprises : planification du programme opératoire en concertation avec les équipes chirurgicales; réservation du billet d'avion; recherche d'un accompagnant d'Aviation Sans Frontières (ASF) pour la durée du vol et d'un interprète pour le séjour; recherche d'un lieu d'accueil.

Les enfants transférés voyagent dans la mesure du possible à plusieurs, ce qui leur permet de découvrir et d'appréhender ensemble toutes ces nouveautés et de se rassurer mutuellement.

À leur arrivée à l'aéroport en compagnie d'un membre d'ASF, ils sont accueillis par notre responsable des Soins à Lausanne, avant d'être conduits dans un hôpital pour un bilan de quarantaine qui permet de contrôler leur état de santé. Il est alors important de consacrer du temps à l'enfant pour faire connaissance, l'apaiser, lui expliquer les étapes à venir. Un interprète peut s'avérer nécessaire à ce moment-là.

Trois hôpitaux sont d'accord d'accueillir les enfants ou jeunes pour ces bilans de santé préopératoires. Ces séjours nous sont facturés à un tarif préférentiel.

Les différents lieux d'accueil

La Maison d'accueil: c'est là que l'enfant va rester entre les séjours hospitaliers. La qualité de ce lieu est très importante car pendant cette période, l'enfant doit vivre avec ses peurs, ses questionnements et parfois ses souffrances liées aux interventions chirurgicales. Il doit également gérer comme il le peut la séparation d'avec les siens. Cet accompagnement demande sensibilité, compréhension et compétences professionnelles de la part de chacun.

"La Maison" de Terre des hommes, à Massongex, accueille des enfants de tous les âges, provenant des quatre coins du monde et souffrant de diverses pathologies. « La Maison » réunit toutes les exigences mentionnées ci-dessus. L'accompagnement quotidien est assuré par une équipe pluridisciplinaire et la qualité des soins répond aux besoins des premiers secours, des urgences, et du suivi médical. De plus, les enfants s'y retrouvent nombreux, ce qui leur rappelle la vie en communauté. Ils participent à des activités telles que l'école, des ateliers créatifs, des jeux, des promenades, qui leur permettent de s'aérer l'esprit et de penser à autre chose qu'à leur maladie et à leur traitement.

Les familles d'accueil : quelques familles généreuses se proposent pour accueillir, entre les phases opératoires, un enfant, un adolescent ou un adulte malade. Ils sont attentifs aux besoins de l'enfant et veillent à le préparer à son prochain retour dans sa famille.

En 2013, une jeune fille atteinte d'une pathologie cardiaque a été accueillie au sein d'une communauté religieuse

Enfants accueillis en 2013 :

- 9 enfants – dont 2 étaient déjà présents en 2012, ont séjourné à la *Maison* de Massongex
- 1 enfant a vécu dans une autre structure d'accueil durant l'année



Les traitements opératoires

Pendant leur séjour en Suisse, les enfants vivent souvent plusieurs hospitalisations pour des durées qui varient selon les interventions. Afin de garantir un suivi médical régulier et optimal, ils se rendent aussi fréquemment à l'hôpital pour des consultations.

Les tarifs humanitaires pratiqués par certains hôpitaux et la gratuité accordée par d'autres (en **2013** les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), nous accorde la gratuité des soins pour le noma), permettent de réduire considérablement les coûts de ces prises en charge.

Secours en Suisse en 2013:

- 12 interventions ont été effectuées en Suisse
- 2 enfants arrivés l'an dernier ont poursuivi leur traitement durant l'année
- 8 nouveaux enfants ont été transférés en Suisse pour y être soignés
- 54 consultations médicales ont été effectuées en ambulatoire dans les différents hôpitaux

Le retour à la maison

Les collaborateurs se déplacent de village en village pour visiter les enfants et leur famille, afin d'assurer un suivi médico-social adéquat et minutieux.

Secours et suivis en Europe, depuis 1990 date d'ouverture de ce programme :

- 210 enfants ont été opérés puis sont rentrés au Niger
- 94 enfants ont été opérés puis sont rentrés au Burkina Faso
- 54 enfants ont été opérés puis sont rentrés dans d'autres pays

Équipe de travail

Au Niger, au Burkina Faso et dans d'autres pays:

- de nombreux collaborateurs

A Lausanne :

- 1 collaborateur à 70%
- 1 collaboratrice à 20%
- 1 collaboratrice à 10%
- de nombreux bénévoles: chirurgiens, médecins, dentistes, et tous les professionnels paramédicaux, de même que les convoyeurs, interprètes, visiteurs, personnes présentes auprès des enfants qui offrent leur aide pour faciliter les étapes durant leur transfert.

**Chacune et chacun, indispensable maillon d'une chaîne,
sans qui un tel accompagnement ne serait pas envisageable.**



Soins aux enfants opérés en Suisse

		2013	2012
Niger			
Soins aux enfants atteints de noma	Fr.	25'860.90	69'333.45
Burkina Faso			
Soins aux enfants atteints de noma	Fr.	12'551.70	48'828.95
Madagascar			
Soins à un enfant souffrant d'un cavernome	Fr.		9'196.50
Irak			
Soins à un enfant prématuré souffrant d'un retard de développement	Fr.	55.20	679.25
Sénégal			
Soins à un enfant pour greffe de cornée et un autre atteint du mal de Pott	Fr.	20'763.10	
Nigéria			
Soins à un enfant atteint de malformation cranio-faciale	Fr.		11'552.25
	Fr.	59'230.90	139'590.40
Frais d'intendance en Suisse, salaires et charges, frais de déplacements, assurances	Fr.	63'697.25	76'784.75
Total	Fr.	122'928.15	216'375.15



Sentinelles – Autres secours et autres domaines- 2013

- **Intervention au secours de détresses individuelles, connues ou découvertes**

Nous avons été alertés de leur détresse par eux-mêmes, par d'autres personnes, par une émission de télévision ou un article dans un journal, ils vivent dans un pays, où SENTINELLES n'est pas, ou n'est plus. Pour ne pas passer au large d'eux et les accompagner jusqu'à ce qu'une autre solution durable et sûre soit trouvée sur place chercher une personne fiable et tendre ou une association de confiance, capable de les accompagner un à un, avec nous à leur côté, un bout de chemin.

Quatre enfants d'une famille vivant en Algérie

La santé fragile du père qui est le pilier de la famille, reste un souci constant. Du côté médical, difficile d'obtenir en Suisse, sans ordonnance, les médicaments contre l'épilepsie vendus très chers en Algérie.

Le fils n'a pas trouvé de travail fixe, mais il fonctionne la nuit comme taxi clandestin en utilisant la voiture du voisin avec qui il partage son gain.

Après un apprentissage difficile dans un Centre de "formation couture", l'aînée des grandes filles qui a eu des difficultés à s'intégrer en atelier, brode à la maison où son papa lui apprend à lire en français et sa maman à cuisiner.

La seconde des filles a obtenu son diplôme universitaire en Sciences économiques ! Elle a travaillé dans une société d'assurance pendant toute l'année et reçu un tout petit salaire (32.- Frs/mois). C'est son premier travail qui devait être un emploi saisonnier de 3 mois et qui s'est prolongé car son patron a été très content d'elle. Elle peut aider sa famille financièrement. Elle est fière et sa famille aussi.

La cadette qui a 16 ans travaille elle aussi très bien à l'école. Cette année, elle est entrée au lycée.

Pour faire quelques sous, la famille loue par contrat renouvelable de 6 mois en 6 mois, la "pièce boutique" de leur nouvelle maison à un marchand de meubles qui l'a remise en état à ses frais.

Notre collaboratrice bénévole poursuit sa correspondance avec la famille et nous donne des nouvelles.

Cette aide alimentaire et scolaire a été mise en place **en 2001** pour les enfants de la famille à travers un parrainage d'amis de Sentinelles qui ont connu il y a 50 ans le papa lors de sa venue en Suisse pour soins avec Tdh. A 15 ans, il a reçu un éclat d'obus qui a traversé son épaule et fini son trajet dans la tête d'où il n'a pu être extrait provoquant de graves crises d'épilepsie et handicapant fortement sa vision. Ces graves séquelles ainsi qu'une santé fragile ne lui ont permis de faire au cours de sa vie que des petits boulots. Cet accompagnement aux enfants a vraiment favorisé une évolution positive de la situation de toute la famille.

En 2013: L'aide aux jeunes de cette famille se poursuit à travers un parrainage d'amis de Sentinelles. Accompagnement à la famille par un courrier régulier d'une amie de Sentinelles bénévole.

Macha, jeune femme paraplégique vivant en Russie

Devenue paraplégique à l'âge de 12 ans suite à une opération ratée au dos, Macha a été connue de Sentinelles par un article paru en **2001** dans un quotidien suisse. Recherche de la jeune journaliste qui a signé l'article a été entreprise pour retrouver Macha et trouver un moyen de lui venir en aide à travers l'achat du matériel médical coûteux sur place indispensable à ses soins. Macha perçoit une minuscule rente d'invalidité qui mise en commun avec celle tout aussi minuscule de sa maman âgée et malade, leur permet de payer le loyer d'un petit appartement au 3^{ème} étage sans ascenseur.

Au fil des années : amélioration de son quotidien, par l'achat d'un matelas de confort adapté pour son lit, d'un fauteuil roulant très étroit pour se déplacer à l'intérieur de l'appartement, d'un coussin anti-escarres et d'un petit chauffage pour qu'en hiver sa maman puisse chauffer la pièce où elle l'aide à se laver, remplacement de la fenêtre de cette pièce qui laissait passer air et givre, une nouvelle moquette pour ses activités qu'elle fait assise par terre, rénovation du canapé sur lequel elle se tient toute la journée, etc. Et surtout, poursuite par une amie de Sentinelles bénévole, parlant le russe et toujours soucieuse de lui garder une fenêtre ouverte sur le monde, de cet accompagnement épistolaire vital pour Macha. Dans ses lettres, Macha parle philosophie, spiritualité, littérature, peinture, broderie, etc. Grâce à cette amie qui lui a offert un ordinateur, Macha a aujourd'hui accès à Internet qui lui permet de voyager assise chez elle, d'écouter des livres audio et de suivre des cours d'anglais. Pleine d'enthousiasme, elle a écrit son deuxième livre de poèmes qu'elle a mis en ligne. Un lecteur lui a offert l'impression de son livre.

En 2013 : Poursuite de l'aide financière pour l'achat des médicaments et du matériel médical indispensables à ses soins, des vitamines et de nouvelles lunettes. Cette année, c'est un kyste lié à sa position assise qui, suivi d'une infection mal soignée par le médecin et d'une grosse hémorragie, a créé de gros problèmes de santé pour Macha.

Avenir : Aujourd'hui **Macha a 38 ans**, son quotidien s'est vraiment amélioré, mais son futur reste pour nous, et pour elle bien sûr, un souci bien présent dont nous n'osons pas parler directement avec elle puisque sa vie à la maison est complètement dépendante de la présence de sa maman à ses côtés. D'autre part, les lieux d'accueil



adaptés aux difficultés de personnes handicapées physiques sont quasiment inexistantes là où elle vit. L'amie de Sentinelles a établi un lien important avec elle par une correspondance régulière, cela permet un accompagnement proche.

Mais, comment l'aider peu à peu à devenir autonome financièrement déjà avec un travail, sans qu'elle ait besoin de sortir de chez elle ? Avec son ordinateur, est-ce qu'elle pourrait réaliser des travaux depuis son domicile ? Dessiner des grilles destinées à des revues de broderies, ou répondre aux besoins d'entreprises pour des travaux de bureaux, etc. ?

Équipe de travail

À Lausanne

- 2 collaboratrices bénévoles à temps partiels

Suklal souffrant de problèmes rénaux vivant au Népal

En 2013, Suklal est le seul jeune que Sentinelles suit encore au Népal. Recueilli **en 1999** dans notre maison d'accueil de Katmandou en raison de problèmes rénaux qui ne pouvaient pas être soignés dans son village, son état a été stabilisé avec des médicaments classiques pendant quelques années, jusqu'à ce que sa situation s'aggrave à fin **2009**.

Aujourd'hui, son insuffisance rénale nécessite un traitement adéquat régulier dont le coût très onéreux est largement supérieur aux revenus moyens népalais. Sa scolarité et sa formation sont terminées et il a atteint l'indépendance économique, sauf pour les soins médicaux.

Nous recherchons toujours des alternatives permettant de prendre en charge sur le long terme ce traitement très coûteux. Suklal sera accompagné par Sentinelles jusqu'à ce que nous puissions trouver une autre solution durable et sûre pour lui.

Équipe de travail

Au Népal

- 1 association partenaire qui nous transmet les informations

À Lausanne

- 1 collaboratrice à temps partiel.



Autres secours

		2013	2012
Pologne			
Aide individuelle à une dame âgée	Fr.		490.00
Népal			
Soins à un jeune homme souffrant de problèmes rénaux	Fr.	3'809.57	5'521.69
Russie			
Aide à une jeune femme handicapée	Fr.	600.00	600.00
Algérie			
Soutien scolaire et alimentaire à quatre enfants	Fr.	1'080.00	1'080.00
		Fr. 5'489.57	7'691.69
Total des programmes	Fr.	1'938'726.46	2'145'056.99

*Sentinelles exprime sa gratitude fervente aux amies et amis bénévoles
qui nous offrent, tout au long de l'année et de leur vie,
la généreuse merveille et véritable fortune de leur gracieux travail.*



Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision
au Conseil de la

Fondation Sentinelles

Mesdames, Messieurs,

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons audité les comptes annuels de la Fondation Sentinelles ci-joints, constitués du bilan, du compte de profits et pertes et de l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

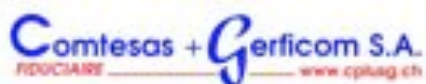
Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisse (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR, agrément n° 500'170) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont présentés.

Comtesas + Gerficom SA

Jean-Paul Kung
Expert-comptable diplômé
Agrément No 100'620

Genève, le 16 juillet 2014

JPK/au/20 ex.

Annexes : - comptes annuels

(bilan total CHF 8'002'816.02, compte de résultat, annexe,
tableau de financement, variation des capitaux propres)



Comptes 2013/2012

	<u>notes</u>	2013 en francs suisses	2012 en francs suisses
ACTIF			
Valeurs réalisables			
Titres	4	1'719'023.51	1'769'023.51
Matières premières, or	5	206'845.35	293'411.35
Impôt anticipé	6	21'883.03	35'194.50
Intérêts courus s/titres	7	2'031.00	2'195.00
Actifs transitoires	8	16'268.83	12'544.70
		1'966'051.72	2'112'369.06
Valeurs disponibles			
en Suisse			
Caisse	9	5'346.75	4'042.50
Caisse Euros	9	403.45	361.10
Caisse US\$	9	3'577.90	869.60
Poste	10	588'462.37	211'803.71
CCP France	10	3'524.15	2'581.95
BCV c/c CHF	11	386'051.85	160'992.90
BCV c/c Euros	11	8'434.20	626.25
BCV c/c US\$	11		-0.65
BCV cpte Portfolio	11	1'356'517.80	2'195'193.85
BCV c/c plac. Entr.	11	2'967'672.15	2'964'781.50
BCV c/c Epargne	11	504'870.90	503'769.75
UBS c/c Euros	12		4'637.70
UBS c/c CHF	12	53'325.41	83'757.74
		5'878'186.93	6'133'417.90
à l'étranger			
Brésil		2'421.24	8'520.75
Burkina Faso		63'412.50	67'070.56
Colombie		3'670.29	4'195.07
Congo		1'640.32	3'655.89
Kenya			6'667.22
Madagascar		24'367.03	27'417.24
Népal		277.53	542.22
Niger		7'022.86	13'294.85
Sénégal		55'765.60	30'033.00
	13	158'577.37	161'396.80
TOTAL ACTIF		8'002'816.02	8'407'183.76



PASSIF	<u>notes</u>	2013 en francs suisses	2012 en francs suisses
Fonds propres			
Capital libre	14	708'238.64	706'599.36
Réserve programmes en cours	15	6'736'718.37	7'133'017.53
Réserve nouveaux projets	16	500'000.00	500'000.00
Valeurs exigibles à court terme			
Passifs transitoires	17	57'859.01	67'566.87
TOTAL PASSIF		8'002'816.02	8'407'183.76



Dépenses	<u>notes</u>	2013 en francs suisses	2012 en francs suisses
Brésil		14'814.81	113'885.10
Burkina Faso	Voir	334'771.38	274'598.16
Colombie	détail	273'732.36	348'828.35
Congo	de	79'766.85	83'432.37
Kenya	ces	147'097.98	153'160.41
Madagascar	postes	381'861.32	377'013.30
Niger	dans le	362'012.03	337'486.19
Sénégal	<u>rapport</u>	216'252.01	232'586.27
Soins aux enfants opérés en Suisse	<u>d'activité</u>	122'928.15	216'375.15
Autres secours	<u>2013</u>	5'489.57	7'691.69
		1'938'726.46	2'145'056.99
Frais en Suisse			
Salaires et charges	18	177'324.25	120'397.45
Frais de locaux et de bureau	19	8'976.73	8'738.55
Journal Sentinelles	20	69'194.25	68'526.96
Publications, supports communication	21	11'206.60	
Frais administratifs	22	34'397.66	34'082.21
Manifestations	23	5'146.84	320.35
Taxes	24	600.00	550.00
Moins-value latente sur matières premières, or	25	86'566.00	4'521.00
Différence de change	26	18'189.51	56'712.64
		411'601.84	293'849.16
Total dépenses		2'350'328.30	2'438'906.15
Résultat de l'exercice		-394'659.88	-1'174'920.48



	<u>notes</u>	2013 en francs suisses	2012 en francs suisses
Recettes			
Brésil		234.00	6'926.00
Burkina Faso		914.65	920.00
Colombie		14'140.00	12'624.00
Congo		1'100.00	1'792.00
Kenya		2'010.00	1'945.00
Madagascar		20'233.00	5'621.00
Népal		520.00	3'126.35
Niger		1'223.15	1'300.00
Sénégal		2'938.50	2'242.00
Dons divers enfants atteints de noma		79'468.05	43'787.56
Dons divers mutilations sexuelles		855.00	1'045.00
Fondation Winds of Hope (noma)		250'000.00	250'000.00
Association Noma-Hilfe (sensibilisation noma)		73'500.00	23'000.00
Helping Hands Ministries (Niger)			40'294.54
Association Entr.Mutilés du Visage		30'000.00	
DDC		36'440.00	
Chaîne du Bonheur (Sénégal)			44'080.00
	27	513'576.35	438'703.45
Autres entrées			
Dons généraux	28	909'180.04	788'445.53
Dons exceptionnels (>CHF 100'000.--)	29		
Successions	30	478'125.50	
Marchés	31	1'574.00	1'703.00
Manifestations diverses	32	17'301.33	
Agence de voyage «Raptim», 20 Km Lausanne	33	12'146.50	
Intérêts s/titres et c/c	34	23'764.70	35'133.69
		1'442'092.07	825'282.22
Total		1'955'668.42	1'263'985.67



Tableau de financement

FONDATION SENTINELLES

TABLEAU DE FINANCEMENT

	2013		2012	
Résultat net de l'exercice	-394'659.88		-1'174'920.48	
J. Intérêts créanciers	-23'764.70	-23'764.70	-35'133.69	-35'133.69
Résultat net avant variation du besoin en fonds de roulement	-418'424.58		-1'210'054.17	
Flux monétaire résultant opérations d'exploitation				
+/- Variation des créances d'exploitation (Débiteurs & autres débiteurs)	146'317.34		1'453'207.45	
+/- Variation des disponibles à l'étranger	2'819.43		-27'981.74	
+/- Variation des engagements à court et moyen terme (Autres créanciers & Passifs transitoires)	-9'707.86	139'428.91	-2'165.29	1'423'060.42
<u>Flux monétaire net résultant opérations d'exploitation</u>	-278'995.67		213'006.25	
Flux monétaire résultant d'investissement				
J. Augmentation de l'actif immobilisé	-	-	-	-
<u>Flux monétaire net résultant opérations d'exploitation et d'investissement</u>	-278'995.67		213'006.25	
Flux de trésorerie résultant des opérations de financement				
+ Intérêts créanciers	23'764.70	23'764.70	35'133.69	35'133.69
<u>Flux de trésorerie net résultant des opérations d'exploitation, d'investissement et de financement</u>	-255'230.97		248'139.94	
+ Liquidités nettes au 1er janvier	6'133'417.90		5'885'277.96	
Soit liquidités nettes au 31 décembre	5'878'186.93		6'133'417.90	



Tableau de variation des capitaux propres

FONDATION SENTINELLES		31 DECEMBRE 2013				
		Capital initial existant 01.01.2013	Produits	Utilisation des fonds	Attribution du résultat	Capital final existant 31.12.2013
Moyens provenant du financement propre						
	Capital d'exploitation	706'599.36		-396'299.16	-396'299.16	706'238.64
	Reserve programme en cours	7'133'017.53			-396'299.16	6'736'718.37
	Reserve nouveaux projets	500'000.00		-		500'000.00
	Résultat 2012	-	-394'659.88		394'659.88	-
	Total Financement propre	8'339'616.89	-394'659.88	-396'299.16	-396'299.16	7'944'057.01



Annexe aux comptes annuels pour l'exercice au 31 décembre 2013

1) Présentation

Inscrite au Registre du Commerce depuis le 21 octobre 1996, "Sentinelles au secours de l'innocence meurtrie", est une fondation dont le siège est à Pully. Etrangère à toute idéologie, elle s'est donné statutairement comme but : « *le secours d'êtres particulièrement meurtris et la lutte vigilante contre ce qui les broie; une par une, un par un, petite personne par petite personne* ».

2) Principes comptables

a. Base de préparation des Comptes annuels

Les états financiers de Sentinelles ont été établis conformément aux **Statuts de la fondation**, aux dispositions applicables du **Code des obligations suisse** et aux Recommandations relatives à la Présentation des Comptes **SWISS GAAP RPC 21**.

La Fondation Sentinelles est soumise à la **haute surveillance du Département fédéral de l'intérieur à Berne** qui assure la vérification annuelle de ses Comptes accompagnés des annexes, ainsi que de son Rapport d'activité.

b. Périmètre des comptes annuels

Les comptes annuels de Sentinelles comprennent les dépenses, les programmes de secours basés à l'étranger (8 pays), des aides ponctuelles dans différents pays, ainsi que du programme des soins aux enfants opérés en Suisse.

c. Conversion de monnaies étrangères

Les avoirs en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change prévalant à la date du bilan, les taux de conversions étant ceux publiés par le Département fédéral des Finances.

Le résultat des conversions de change est porté au compte d'exploitation de l'exercice sous revue. Les dépenses en monnaies étrangères, principalement dans les projets à l'étranger, sont comptabilisées au fur et à mesure des transferts de fonds, aux taux de change appliqués par l'institut bancaire suisse en charge du transfert.

d. Composition et méthode d'évaluation du portefeuille Titres

Le portefeuille Titres se composait au 31 décembre 2013 à raison de 100 % en obligations et fonds obligataires.

Ce portefeuille Titres est soumis, au 31 décembre de chaque année, à une évaluation de marché. Celle-ci se fait selon le principe « mark-to-market » tant au niveau des cotations boursières que du taux de change appliqué pour les valeurs en monnaies étrangères. La répartition par monnaie était la suivante : 100% en CHF.

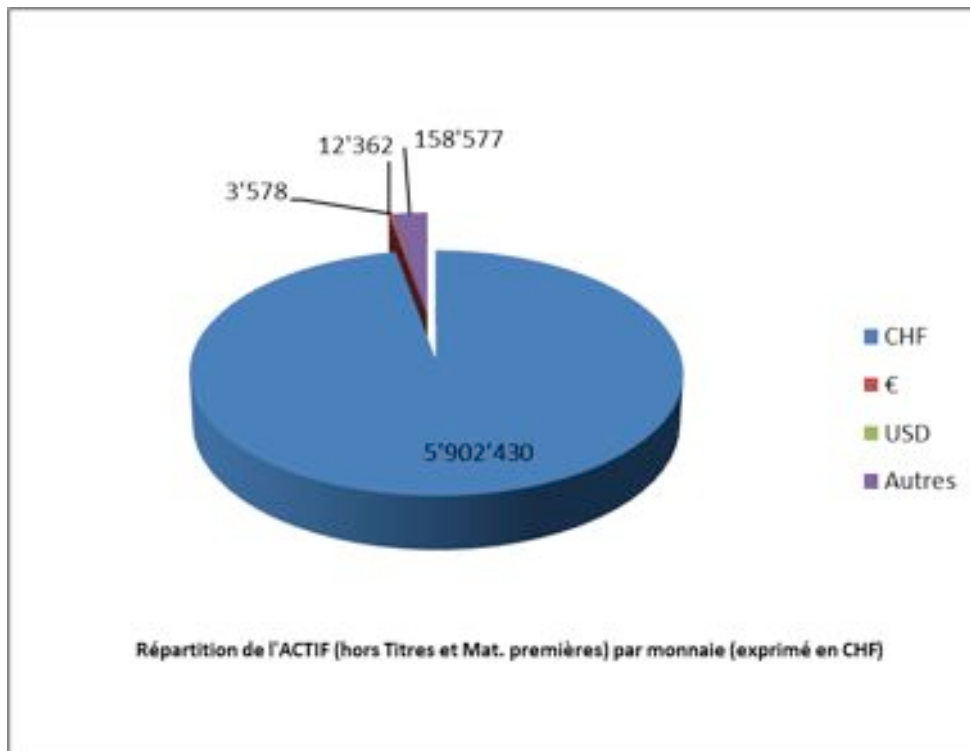
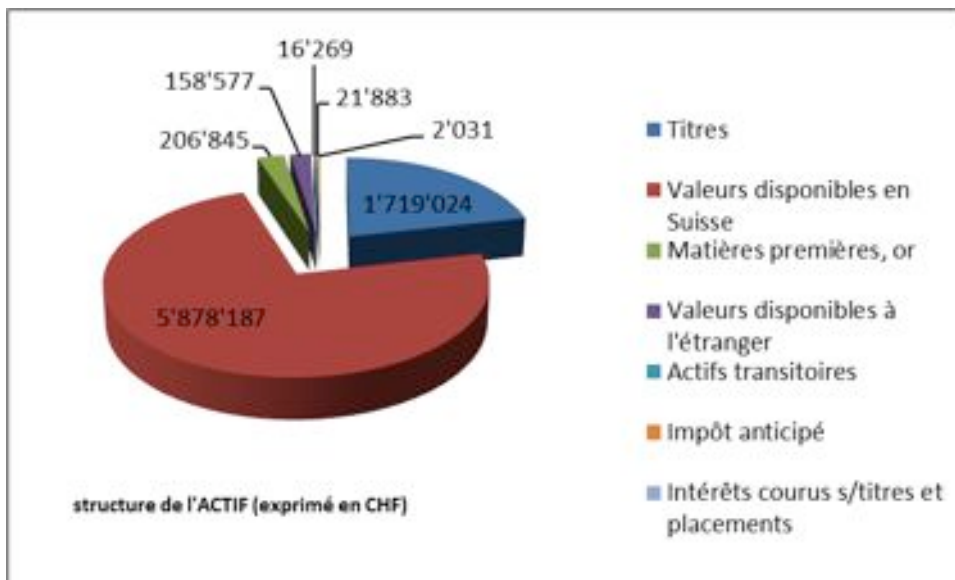
3) Exonération d'impôts

Sentinelles est au bénéfice d'une exonération d'impôts sur le revenu et la fortune, selon l'article 9, alinéa premier, lettre f) de la Loi sur l'imposition des personnes morales (LIPM). L'exonération d'impôts est appliquée selon le statut fiscal émis par l'Administration fiscale cantonale vaudoise, datant du 13 mars 1997, valable pour une période indéterminée.



Bilan

Actif





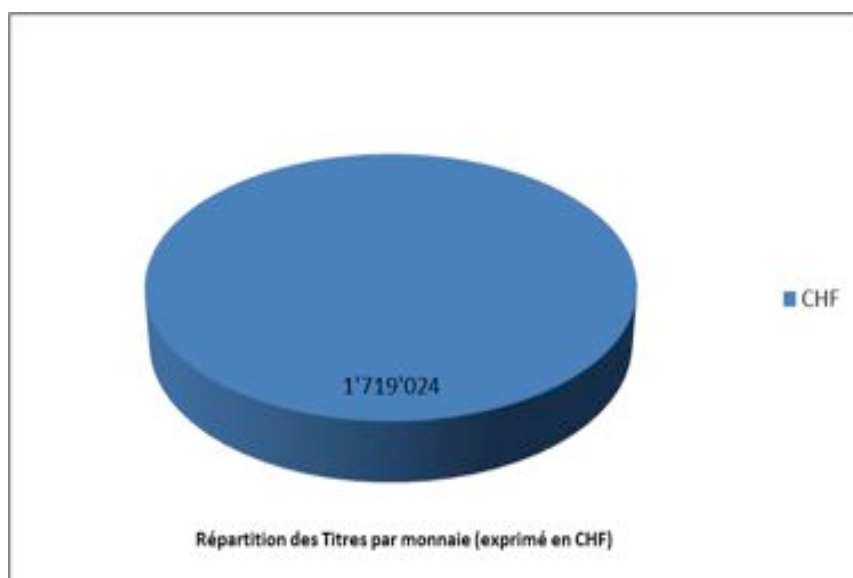
Valeurs réalisables

4) Titres

	2013	2012
valeur marché	1'719'024	1'769'024

2013, n'a pas été caractérisé par des mouvements en compte Titres autres que le remboursement à échéance du 15 septembre 2013 d'une obligation de caisse de la BCV Lausanne, d'un montant de CHF 50'000.--. Le marché obligataire en Suisse, de par la tendance à la baisse des taux d'intérêts à court et moyen terme, a évolué à la baisse au niveau rendement de nos positions. Un retournement de cette tendance n'est pas en vue, tenant compte de l'abondance de liquidité de ces marchés actuellement. Notre portefeuille n'est plus que représenté par des emprunts ou parts obligataires en CHF.

Banque de dépôt des titres : BCV, Lausanne.



5) Matières premières, or

	2013	2012
Total	206'845	293'411

Les années se suivent et se ressemblent pourrait-on dire d'une façon un peu simpliste. Après 2012, que nous avons qualifié comme faiblarde, pour ce qui concernait les économies occidentales, 2013 a donné des signes de reprise de l'activité économique, tout au moins aux Etats Unies, selon les dires des experts qui sont à rechercher parmi l'exécutif de la Banque Centrale des USA (la nommée « Federal Reserve Bank »). En Europe, l'Union Européenne témoigne d'une évolution économique contrastée, exceptée l'Allemagne qui se réjouit d'une légère reprise, le reste des membres de cette Union continue à se débattre contre le fléau « récession », voire « déflation », et ceci malgré les interventions monétaires de leur Banque Centrale (ECB). Le Japon s'enfoncé toujours un peu plus dans la spirale déflationniste sans résultat tangible d'une stabilisation de son déclin comme puissance



économique de jadis « des temps modernes ». L'endettement planétaire souverain (étatique) en constante augmentation, reconnu généralement par les milieux économiques, la communauté internationale se voit dans l'impossibilité de prendre les mesures nécessaires au désendettement par le biais de l'austérité ou par l'ajustement des taux d'intérêts, par crainte d'étouffer la vacillante reprise économique ou sa stabilisation. Sous la bienveillante autorité des banques centrales du monde entier, nous assistons à une flambée des marchés boursiers qui continuent à nous faire miroiter des temps meilleurs pour demain.

Dans cet environnement inquiétant, propice normalement à des mouvements vers des valeurs refuge que sont l'or et l'argent, l'évolution de ces matières premières durant 2013, a massivement été contrecarrée par les autorités monétaires du monde entier, sous la bienveillante « houlette » de la BIS (Banque des règlements internationaux, domiciliée à Bâle) qui remplit le rôle de « Banque centrale des Banques centrales » avec le soutien du puissant cartel bancaire américain. Tout a été entrepris par ces derniers pour faire baisser déraisonnablement la valeur intrinsèque de ces matières premières.

Dans ce contexte, notre position en lingots d'or fin de 6 kilos, qui représentait une valeur d'environ CHF 293'000 fin 2012, a subi dans nos livres une correction pour moins-value de CHF 86'566, pour être ramenée à environ CHF 207'000.

In fine, nous continuons néanmoins à rester positifs sur cette position.

6) Impôt anticipé

	2013	2012
Retenue	21'883	35'194

Il s'agit de l'impôt retenu sur les rendements de capitaux mobiliers, selon la Loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA) du 13 octobre 1965. Cet impôt est récupéré l'année qui suit sa perception, moyennant notre demande de remboursement expresse à l'AFC Berne.

7) Intérêts courus s/titres

	2013	2012
Total	2'031	2'195

Comptabilisation des intérêts non-échus sur obligations au 31 décembre.



8) Actifs transitoires

	2013	2012
Total	16'269	12'545

Il s'agit de créances à court terme, dont :

(contre valeur en CHF)

Charges payées d'avance	12'132
Produits à recevoir	4'137

Valeurs disponibles en Suisse

9) Caisse

	2013	2012
Caisse CHF	5'347	4'042
Caisse €	403	361
Caisse USD	3'578	870
Total	9'328	5'273

10) Comptes CCP

	2013	2012
Postfinance	588'463	211'804
CCP France	3'524	2'582
Total	591'987	214'386

11) Comptes BCV

	2013	2012
Cpte courant CHF	386'052	160'993
Cpte portfolio CHF	1'356'518	2'195'194
Cpte courant €	8'434	626
Cpte épargne Entr.	2'967'672	2'964'781
Cpte courant Epargne.	504'871	503'770
Total	5'223'547	5'825'364



Vu l'importance des liquidités en comptes auprès de la BCV, la somme en compte placement « Entreprise » a été maintenue au niveau de l'année précédente, augmentée juste du rendement de l'année en cours, nous assurant un rendement de -.10 % par rapport au compte courant (sans rendement) et Portfolio (sans rendement également). Environ CHF 500'000 sont placés en compte « Epargne » (-.25 %) dans le but d'améliorer le rendement.

Le compte Portfolio en CHF sert de compte de réserve pour alimenter le compte courant.

Le Conseil de fondation soutient entièrement le maintien de toutes ces liquidités en comptes à courts termes dans les livres de la BCV, en renonçant ainsi à la recherche de rendements plus importants par le biais d'investissements dans des papiers-valeurs à risque dans un environnement à risque que constitue aujourd'hui le monde de la finance et des marchés des capitaux et boursiers en particulier.

12) Compte UBS

	2013	2012
Cpte courant CHF	53'325	83'757
Cpte courant €	0	4'638
Total	53'325	88'395

Il s'agit d'un solde de liquidités résultant de la vente de parts de fonds (UBS stratégie) en €, réalisée en novembre 2009.

VALEURS DISPONIBLES

13) A l'étranger

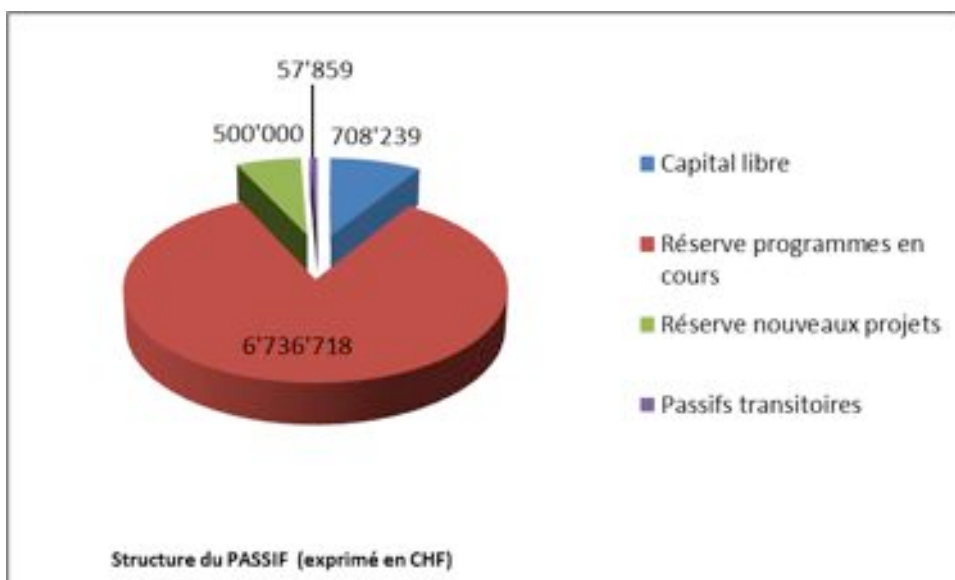
	2013	2012
Total	158'577	161'397

Afin de garantir à chaque projet à l'étranger une certaine autonomie de financement sur place, des liquidités de l'ordre d'un à deux mois de dépenses sont en général conservées auprès de banques locales et/ou comme fonds de caisse.

Cette somme constitue la totalité des fonds sur place de tous les projets en cours.



Passif



FONDS PROPRES

14) Capital libre

	2013	2012
Total	708'239	706'599

Ce montant constitue la partie des Fonds Propres, libre de toute attribution dans le cadre de nos projets en cours. Il sera d'année en année sujet à variation automatique, suivant le total des Fonds propres et après attributions aux réserves « programmes en cours » et « nouveaux projets », et pour autant que cette dernière reste maintenue.

15) Réserve programmes en cours

	2013	2012
Total	6'736'718	7'133'018

Afin d'assurer une certaine pérennité des programmes en cours, le Conseil de fondation a décidé une attribution à la Réserve en question de l'ordre de 3 années de dépenses, allouée à chaque fin d'exercice, sur la base des dépenses de l'exercice sous revue *) ce qui correspond à une unité CHF 2'245'573 à fin 2013 (fois 3). *) dans cette base nous ne tenons pas compte des provisions pour moins-value sur titres et/ou matières premières et différence de change.



16) Réserve nouveaux projets

	2013	2012
Total	500'000	500'000

Le Conseil de fondation a souhaité instaurer une réserve annuelle en vue de la mise en place d'un ou de plusieurs nouveaux projets que la fondation accueillerait, le cas échéant, durant l'année en cours.

VALEURS EXIGIBLES A COURT TERME

17) Passifs transitoires

	2013	2012
Total	57'859	67'567

Frais d'exploitation de l'exercice sous revue dont la facturation tiers et notre règlement n'ont pu être effectués qu'en 2014. Ci-après les postes ouverts à fin 2013:

Maison d'accueil de Massongex (Tdh Valais) ¹	32'850
Frais manifestations	1'720
Electricité	3'780
Ports journal	2'733
Frais communication	438
Taxes	600
Primes assurances sociale	3'960
Frais de déplacement	1'957
Fournitures bureau	108
Frais de missions	6'430
Impôt à la source	1'471
Frais d'audit projet Kenya	812
Produit reçu d'avance (Don Rotary, Pully)	1'000

¹Terre des hommes Valais
Rapport d'activités 2013



Compte de résultat

DEPENSES

Dépenses globales de tous les programmes de Sentinelles

	2013	2012
Total	1'938'726	2'145'057

Les comptes détaillés des dépenses de tous les programmes de secours de Sentinelles en cours peuvent être consultés sous la rubrique **Rapport d'activités 2013**.

FRAIS EN SUISSE

18) Salaires et charges

	2013	2012
Total	177'324	120'397

Ce poste de dépense comprend exclusivement les frais suivants : salaires et charges sociales du personnel en charge de l'administration générale de la fondation en Suisse pour CHF 109'324 (61'396 en 2012), couvertures d'assurances pour soins et indemnités journalières en cas de maladies et accidents de tout le personnel engagé sous contrat suisse pour CHF 45'443 (32'931 en 2012), réalisation de travaux rédactionnels et de reportages photographiques pour le journal Sentinelles pour l'exposition et d'autres besoins dans ce domaine, correspondants à CHF 22'557 (26'070 en 2012, part patronale 2^e pilier incluse).

2013 atteste une augmentation importante du poste salaire de l'ordre de 47% avec son corollaire des charges sociales augmentant. L'explication de cette évolution se résume en l'engagement d'une responsable administrative, poste non-pourvu antérieurement, mais qui s'avère dorénavant indispensable dans le cadre du renforcement administratif de notre fondation, décidé par le Conseil de fondation. Tâches clé attribuées à ce poste : Événementiel et recherche de fonds.

19) Frais de locaux et de bureau

	2013	2012
Total	8'977	8'738

Ces frais couvrent l'entretien des locaux de la fondation à Prilly/Lausanne, les frais d'électricité ainsi que l'assurance Incendie. Situés sur le domaine de l'Hôpital de Cery, ces locaux sont gracieusement mis à disposition de Sentinelles par les Hospices Cantonaux Vaudois.

20) Journal Sentinelles

	2013	2012
Total	69'194	68'527

Dans la ligne voulue par son fondateur et par respect des donateurs, Sentinelles a choisi de ne pas adopter une politique de marketing coûteuse et agressive pour la recherche de fonds.



La communication est fondamentalement basée sur le rayonnement des êtres victimes de profondes détresses qui fondent notre engagement, ceci tout particulièrement à travers le journal *SENTINELLES*, l'exposition itinérante de photographies et le site Web de Sentinelles.

Publié chaque 2 mois (6 fois par année) avec un tirage de quelques 33'000 exemplaires, le journal *SENTINELLES* est constitué de rapports, récits, témoignages et photographies reçus des programmes en cours, permettant ainsi d'informer le public sur le développement des différentes actions de la fondation. Un peu plus de 8'000 amis de Sentinelles y sont abonnés et près d'une centaine de collaborateurs bénévoles en assurent la distribution tout ménage. Le journal *SENTINELLES* est édité en français, allemand et en anglais (une version en italien est en cours de réalisation). Compte tenu des gratuités et tarifs préférentiels obtenus, les frais de production du journal et de sa diffusion sont les suivants:

Dépenses pour papier	11'617
Frais d'édition	16'279
Frais d'impression	9'457
Reliure	16'200
Frais d'envois aux abonnés	15'641

21) Publications, supports communication

	2013	2012
Total	11'206	0

Frais de réalisation de documents d'information destinés au public: brochure de présentation de Sentinelles et de nos actions, dépliants décrivant les différents programmes, flyers pour annoncer certaines manifestations, etc.

22) Frais administratifs

	2013	2012
Total	34'398	34'082

Détail des frais généraux d'exploitation de la fondation basée à Prilly/Lausanne:

Fournitures bureau	7'501
Frais de ports et de CCP	7'603
Frais de communication	5'722
Frais bancaires (comptes)	2'570
Frais de déplacements	8'435
Assurances et autres frais	2'567



23) Manifestations

	2013	2012
Total	5'147	320

Avec le souci constant de limiter les dépenses par la recherche de gratuités ou de tarifs préférentiels, il s'agit ici des frais générés pour les différentes activités liées au rayonnement de Sentinelles. En 2013, plusieurs événements importants ont permis de poursuivre nos efforts de communication et de visibilité auprès du public, notamment à travers des expositions de photographies présentées en Valais, l'organisation de « The Meal » un repas planétaire ayant pour but de soutenir l'agriculture de proximité, l'accès à l'eau potable pour tous, et de récolter cette année des fonds pour le « programme noma » au Burkina Faso et enfin, pour clôturer l'année, deux concerts : le premier, avec le soutien précieux du Chœur mixte « St-Nicolas » de Rue et le deuxième, avec la générosité de l'Orchestre des Collèges et Gymnases Lausannois sous la baguette du talentueux Chef d'Orchestre Luc Baghdassarian.

24) Taxes

	2013	2012
Total	600	550

Il s'agit de la taxe demandée par le Département Fédéral de l'Intérieur pour l'examen de nos Comptes annuels et Rapport d'activités.

25) Moins-value latente sur matières premières, or

	2013	2012
Total	86'566	4'521

Durant l'année en cours, notre portefeuille Titres (obligataire et en CHF exclusivement) a bien performé et ne nous a pas contraints à procéder à une provision pour moins-value. Notre investissement en « matières-premières-or » a, une fois de plus, fait l'objet d'attaques massives de la part des Banques Centrales des pays occidentaux et de leurs acolytes, ce qui nous a forcé d'approvisionner le compte « matières premières » de CHF 86'566. Nonobstant cette évolution peu réjouissante du marché de l'or, qui depuis des millénaires représente *La valeur refuge* par excellence par temps de tempêtes, nous persistons à croire au rétablissement de sa réelle valeur intrinsèque, une fois que ces manipulations de prix par le biais d'un marché « papier or » auront cessé de fonctionner.

26) Différence de change

	2013	2012
Total	18'190	56'713

Il s'agit de la charge comptabilisée qui est le résultat entre bénéfices et pertes de changes constatés sur nos diverses positions en monnaies étrangères détenues en Suisse (comptes en banques) et sur place, dans nos programmes à l'étranger.



RECETTES

27) Fonds attribués aux projets en cours

	2013	2012
Total	513'576	438'703

Ces dons (CHF 43'313 en 2013, contre CHF 36'496 en 2012) proviennent notamment de lecteurs du journal *SENTINELLES*, déjà abonnés ou nouveaux, particulièrement sensibles à l'engagement de Sentinelles. Récits et reportages photographiques publiés y rendent compte d'une rencontre ou d'un travail précis dans le cadre des secours vitaux réalisés tout au long de l'année.

En 2013 les *dons importants* suivants ont été reçus:

« **Fondation Winds of Hope** », en faveur de la lutte contre le noma,
CHF 250'000 (250'000 en 2012)

« **Association Noma-Hilfe** », pour la sensibilisation du noma,
CHF 73'500 (23'000 en 2012)

« **Dons divers "enfants atteints de noma"** »,
CHF 79'468 (43'788 en 2012)

« **Association d'entraide des mutilés du visage** », pour le programme Soins aux enfants,
CHF 30'000

« **DDC** » Direction du Développement et de la Coopération, rattaché au Département
Fédéral des Affaires Etrangères, pour le programme noma/Burkina Faso
CHF 36'440

« **Dons divers "mutilations sexuelles"**,
CHF 855 (1'045 en 2012)

28) Dons généraux

	2013	2012
Total	909'180	788'445

Depuis bientôt 35 ans, le journal *SENTINELLES*, lien privilégié avec ses lecteurs et ses donateurs, apporte au travail de la fondation le soutien inestimable et généreux de celles et ceux qui lui gardent fidèlement une confiance restée intacte après le décès en l'an 2000 de son fondateur Edmond Kaiser qui avait pris soin de constituer un Conseil de fondation garantissant ainsi la pérennité du mouvement.

Les dons, qui nous parviennent sans demande d'affectation particulière, sont utilisés selon les besoins des différents programmes en cours et aux fins de constitution de réserves pour en garantir la pérennité (pour au moins 3 ans), ou pour de nouveaux projets.

Le montant de la vente des coffrets contenant dix cartes A5 (photographies d'enfants) est inclus dans les dons généraux.



29) Dons exceptionnels

	2013	2012
Total	0	0

Sous cette dénomination figurent des dons particulièrement importants parvenus dans le courant de l'exercice (d'un montant de CHF 100'000 et au-delà).

Ces montants peuvent provenir de fondations, ou de personnes privées qui apportent leur soutien régulier de leur vivant, selon leurs possibilités.

30) Successions

	2013	2012
Total	478'126	0

Dans cette rubrique sont comptabilisés des legs testamentaires et successions acceptées que des personnes privées nous ont confiés à leur décès. Sentinelles, en qualité d'organisation reconnue d'utilité publique, bénéficie d'une exonération d'impôts de 100% dans certains cantons suisses.

31) Marchés

	2013	2012
Total	1'574	1'703

Résultats des ventes effectuées lors du marché de la fête de la Saint-Martin à Vevey et du marché artisanal de Romainmôtier (tous les deux ans). Des friandises "maison", sous forme de confitures, sirops, biscuits, confectionnés grâce aux talents culinaires de ferventes donatrices, sont destinées à la vente, accompagnées de produits artisanaux confectionnés dans le cadre de nos programmes à l'étranger.

32) Manifestations diverses

	2013	2012
Total	17'301	0

Cette somme comprend la recette de « The Meal », manifestation organisée sous la forme d'un repas solidaire partagé le même jour dans plusieurs pays du monde. En 2013, les organisateurs ont choisi Sentinelles comme principal bénéficiaire, afin de soutenir notre engagement au secours d'enfants atteints de noma au Burkina Faso. D'autre part, ce montant comprend également les recettes de deux magnifiques concerts: l'un organisé avec le Chœur mixte « St-Nicolas » de Rue, et l'autre avec tous les jeunes talents de l'Orchestre des Collèges et Gymnases Lausannois sous la baguette du Chef d'Orchestre Luc Baghdassarian.



33) 20 Km de Lausanne

	2013	2012
Total	12'146	0

A l'occasion de la course des "20 km de Lausanne" du 27 avril 2013, l'agence de voyage RAPTIM a organisé, en collaboration avec Sentinelles, un sponsoring de coureurs en faveur de la fondation qui a permis également d'en faire connaître l'engagement à un large public, avec le précieux soutien de Switcher et de nombreux autres sponsors. De plus, Sentinelles a été choisie comme l'action soutenue officiellement par les « 20 km de Lausanne » en 2015.

Nous sommes d'autant plus heureux de cette décision que cette année coïncidera avec le jubilaire des 35 ans de la fondation.

34) Intérêts s/titres, placements et c/c

	2013	2012
Total	23'765	35'134

Le détail de ces rendements bancaires est le suivant :

Intérêts sur titres	17'274
Intérêts en compte, plus divers	6'491

Les temps incertains sur les marchés des capitaux nous incitent à garder les liquidités en compte courant, Portfolio ou en compte « placement Entreprise » ou « Epargne » faute d'opportunités suffisamment attrayantes de placements à terme, avec des échéances ne dépassant pas le court à moyen terme.

L'aspect sécuritaire dans le choix de nos investissements étant toujours prioritaire au souhait de faire fructifier notre trésorerie, en attente d'être affectée à nos projets, nous acceptons le prix à payer d'un rendement inférieur, afin de mieux préserver nos biens, indispensables à notre action pour venir en aide aux plus meurtris.





Utilisation des fonds (bénévolat, recherches de fonds et gratuités)

- Dès sa création en 1980, Sentinelles a tout mis en oeuvre pour assurer un fonctionnement efficace, de qualité et au moindre coût. L'Axe de marche de la fondation a été maintenu grâce à des collaboratrices et collaborateurs qui ont adhéré à la politique d'une rémunération modeste et poursuivent leur mission avec rigueur et fidélité pour ce travail reconnu dans le milieu de l'entraide comme étant spécifiques à Sentinelles. La collaboration fidèle d'un nombre considérable de personnes bénévoles portant parfois des responsabilités majeures renforce l'économie réalisée. D'autre part, les volets concernant l'hospitalisation et l'accueil d'enfants pour soins en Suisse, la recherche de billets d'avion, la production du journal *SENTINELLES*, les équipements informatiques et leur maintenance, etc., font l'objet d'efforts constants pour l'obtention de tarifs préférentiels, voire de gratuités. La mise à disposition « gracieusement » par les Hospices cantonaux, des bureaux basés à Prilly/Lausanne, témoigne de la confiance dont la fondation bénéficie et souligne le souci que les fonds reçus soient destinés en grande priorité aux secours des êtres qui fondent son engagement.
- Dans le souci de respecter les vœux des donateurs, les fonds sont destinés aux dépenses de secours directs. Sentinelles ne procède pas à des collectes de fonds engageant d'importants moyens financiers ou réalisés par des organismes spécialisés. La communication est fondamentalement basée sur le rayonnement, particulièrement à travers le journal Sentinelles, l'exposition itinérante de photographies et le site web de Sentinelles.
- Publié chaque 2 mois (6 fois par année) avec un tirage de quelques 33'000 exemplaires, le journal *SENTINELLES* est un lien privilégié avec les donateurs. Il est constitué de rapports, récits, témoignages et photographies reçus des programmes en cours, permettant ainsi d'informer le public sur le développement des différentes actions de Sentinelles. Près de 8'000 amis de Sentinelles y sont abonnés et près d'une centaine de collaborateurs bénévoles en assurent la distribution tout ménage. Le journal *SENTINELLES* est édité en français, allemand et en anglais (une version en italien est en cours de réalisation).
- Le tableau récapitulatif ci-dessous présente l'importance des nombreuses prestations fournies à titre gracieux ou à un tarif préférentiel dans le cadre des activités de Sentinelles, ainsi que les nombreuses gratuités obtenues en matériel, équipements, denrées alimentaires ou médicaments. Exprimées en heures/annuelles ainsi qu'en CHF, leurs valeurs dépassent le million de francs (CHF 1'398'189).

Prestations à titre gratuit ou à tarif préférentiel en 2013		
	h/annuelles	CHF
Bénévolat administration/information	2'153	86'940
Bénévolat programmes	6'581	240'447
Hospitalisation d'enfants en Suisse		347'920
Transferts et convoyages d'enfants		37'745
Matériel médical, examens et missions chirurgicales		250'100
Dons alimentaires		
Dons en matériel		77'532
Production et diffusion journal Sentinelles et site	4'348	88'820
Autres réductions et avantages		184'685
Loyer bureaux de Prilly/Lausanne		84'000
TOTAL	13'082	1'398'189



Rapport de performance

But de la Fondation

- Etrangère à toute idéologie, la fondation a pour but le secours d'êtres particulièrement meurtris et la lutte vigilante contre ce qui les broie. Une par une, un par un, petite personne par petite personne.

Conseil de fondation

Conseil de fondation

Organe suprême de Sentinelles, le Conseil de fondation est composé actuellement de neuf membres. Il se renouvelle ou se complète par cooptation pour une période de deux ans. Ces derniers engagent la fondation par signature collective à 2 du président et d'un vice-président, de deux vice-présidents, ou d'un membre du Conseil avec le président ou un vice-président.

Tous les membres du Conseil de fondation exercent leur fonction bénévolement.

Composition au 31 décembre 2013:

- Dubray Hoda	Pully	Présidente
- Badel Christiane	Bernex	Vice-présidente
- Muriset Yvan	Lausanne	Vice-président
- Hensler André	Genève	Trésorier
- Clerc Maryline	Collombey-Muraz	Secrétaire
- Mettrau Georges	Lausanne	Membre – Conseiller juridique
- Fetter Sébastien	Vevey	Membre
- Chatelain Manon	Tramelan	Membre
- Xanthopoulos Annick	Montluçon	Membre

Conseil de direction

Conseil de direction

ADMINISTRATION

FINANCES

INFORMATION

PROGRAMMES



Direction collégiale de 3 membres : composition au 31 décembre 2013:

Christiane Badel
Patrick Joly
Yvan Muriset

Maryline Clerc (secrétaire)

Programmes

-Autres secours
-Brésil
-Burkina FVV
-Burkina Noma
-Colombie
-Kenya
-Niger
-Madagascar
-R. D. Congo
-Sénégal
-Soins aux enfants/Soins noma

Administration

-Administration générale
-Archives
-Bénévoles
-Collaborateurs Lausanne
-Collaborateurs terrain
-Correspondance
-Informatique
-Matériel-Logistique-Intendance programmes
-Secrétariat-Intendance bureau
-Vestiaire

Finances

-Clôture comptabilité générale
-Comptabilité programmes/terrain
-Comptabilité Sentinelles-Budgets
-Contrôle comptabilité générale
-Donateurs
-Finances
-Recherche de fonds
-Successions



Information

- Documentation
- Expositions/manifestations
- Journal Sentinelles
- Relations extérieures/Presse
- Reportages photos
- Site web

Collaborateurs

En Suisse: 33 collaborateurs (15 salariés, 18 bénévoles)

Sur le terrain: 118 collaborateurs (115 locaux salariés, 3 délégués salariés)

Liens avec d'autres organisations

Selon Edmond Kaiser: *"Si nous devons être quelque chose, nous serions des partenaires. Pour de bon. Ensemble. Réel. Durable. Pas du tout des « sponsors ». Les cofinancements nous sont d'ailleurs interdits".*

Sentinelles peut travailler en partenariat, et l'a déjà fait, pour autant que ce partenariat se pratique la main dans la main et en concertation continue et fraternelle avec l'organisation partenaire. Un petit financement peut être exceptionnellement envisagé pour une courte période avec une organisation particulièrement fiable et recommandée, et l'exigence de la présentation par cette dernière, très régulièrement, de Rapports d'activités exhaustifs accompagnés d'une comptabilité détaillée.

Buts fixés et description des prestations fournies

Recherche et découverte d'enfants ou d'adultes vivant une situation de profonde détresse, laissés sans recours, ni secours.

Les mêmes malheurs appellent souvent les mêmes actions. Toutefois, Sentinelles doit considérer la situation de chaque personne à secourir selon la réalité de sa vie et de son environnement personnel, afin d'agir et de l'accompagner en fonction de ses propres nécessités, ses propres limites et ses propres possibilités.

«Notre travail s'adresse à la "petite personne", toute humble, qui bat, pleure, rit ou saigne, au cœur de chacune et chacun de nous. Individuellement. Petite personne par petite personne. Goutte à goutte. Sur mesure. Cas par cas. Trop souvent sans y parvenir, c'est pourtant ce que nous voulons. » Edmond Kaiser.

Capacité de rendement (efficacité) et rentabilité (efficience)

Dès sa création en 1980, bien avant les recommandations entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2003 au sens de la SWISS GAAP RPC 21, Sentinelles a veillé scrupuleusement à la bonne utilisation des fonds confiés par ses donatrices et donateurs. Edmond Kaiser, a laissé là aussi un héritage exemplaire dans l'application de la transparence des dépenses.



Sentinelles, a depuis toujours, eu à cœur de limiter les dépenses de fonctionnement en faisant notamment appel à la générosité des fournisseurs d'équipements et de prestations: billets d'avion, frais de voyages d'enfants et leurs opérations chirurgicales en Suisse, production du journal bimensuel *SENTINELLES*, matériel de bureau, frais de locaux, formalités administratives, etc.

Refusant de mandater des organismes chargés de la recherche de fonds qui absorbent en frais une partie importante des collectes, Sentinelles continue à faire confiance à son cercle de donateurs loyaux et fidèles qui se recrutent en grande partie parmi les lectrices et lecteurs du journal *SENTINELLES* diffusé en abonnement annuel, ainsi que par une distribution tout ménage accomplie par des bénévoles.

Une évaluation des prestations fournies dans le cadre de nos buts statutaires décrits précédemment et portant sur des critères de *rendement* et de *rentabilité* interpelle bon nombre d'acteurs de notre mouvement (organes dirigeants/collaborateurs salarié(e)s et bénévoles), dans la mesure où les critères demandés répondent souvent aux exigences des "bailleurs de fonds institutionnels" plutôt qu'à celles des secours concrets auprès des êtres en détresse dont nous avons la charge. Dans le cadre de la gestion des fonds non-utilisés dans l'exercice sous revue, réservés au développement et à la pérennité de nos actions de secours, nous estimons qu'il est inapproprié d'effectuer de nos jours des placements dans des papiers-valeurs comportant des risques de marché accrus. La sécurité du capital à notre disposition ne pourra jamais être substituée par la recherche opportuniste d'un meilleur rendement des fonds sous gestion. Les marchés des capitaux incorporent des risques sous-jacents comme par exemple le manque de liquidités, qui à un moment donné d'effondrement de l'offre et de la demande, peuvent en un rien de temps faire subir à un papier-valeur une décote importante. Nous nous opposons de plus en plus à une optimisation trop pointue de rendement de nos fonds.

Des mesures de protection de nos liquidités ont été prises bien avant la dernière crise financière de 2008, ce qui nous a, en grande partie, évité la constitution de provisions plus importantes que celles effectuées dans le passé. 2010 et 2011 nous auront été fatales pour ce qui est des monnaies étrangères détenues en comptes et précédemment sous forme de Titres. 2012 et 2013 nous ont épargné des décotes importantes. Nous sommes conscients de ne jamais pouvoir être totalement à l'abri de futures fluctuations des marchés ou du risque tiers.

Comme décrit plus haut, nos efforts de fonctionnement à moindre frais sont avérés. Ils sont présentés dans le tableau des prestations à titre gratuit figurant dans l'Annexe aux Comptes.

Dans les différents projets mis en place, nos objectifs restent centrés en priorité sur l'accompagnement de celles et ceux, qui, victimes de profondes détresses, sont en droit d'attendre d'être secourus, sortis de leur souffrance et accompagnés jusqu'à leur envol. Nos engagements, concrets, souvent vitaux, restent prioritaires sur d'autres critères qu'une gestion des fonds confiés peut entraîner, dans l'idée d'obtenir un rendement financier efficace ou d'afficher une "rentabilité efficiente", basée sur des efforts divergeant de ceux que nous avons toujours su mettre en œuvre dans l'exercice de nos tâches.



Gestion et administration en Suisse

Economie de grande envergure, faite grâce au travail des bénévoles, au matériel reçu gratuitement et aux services offerts gracieusement par les gens de métier, les convoyeurs, et tant d'autres.

Les frais administratifs sont gérés également dans un souci constant d'économie, en respect des intentions des donateurs afin que les fonds confiés se destinent en priorité au secours des plus meurtris.

Loyer et charges

Depuis fin 1997, un pavillon du site de Cery, "Les Cerisiers", a été généreusement mis à disposition par les Hospices Cantonaux. Sentinelles n'en assume que les charges.

Matériel de bureau

Recherché d'abord gratuitement, souvent pris en charge par les collaborateurs eux-mêmes pour leur programme, sinon acheté au prix le plus bas.

Journal SENTINELLES

Paraît 6 fois par an avec un tirage de 33'000 exemplaires. L'impression du journal est parfois offerte ou réalisée avec d'importantes réductions. La reliure est payée à un tarif préférentiel. Sans compter l'immense travail de nombreux et fidèles distributeurs.

Comptabilité et administration

Toute la gestion comptable: saisie, contrôle, établissement du bilan et contrôle fiduciaire, de même que la gestion des dossiers des collaborateurs sous contrat, est entièrement assurée bénévolement par des personnes et des services compétents.

Salaires et charges

Salaires et charges des collaborateurs au service de tous les programmes ou domaines de travail.

Accords de partenariat

Pour l'année 2012, la Chaîne du Bonheur a participé au financement de 50% du programme de "Secours, défense et amélioration de vie" d'enfants talibés au Sénégal.

Une importante collaboration, mise en place avec les Hôpitaux Universitaires de Genève, permet la prise en charge d'enfants atteints de noma et transférés pour soins en Suisse, ainsi qu'au Niger et au Burkina Faso lors de missions opératoires.

En 2013, une convention de collaboration a été signée par Sentinelles avec les Hôpitaux Universitaires de Genève. Les HUG s'engagent à offrir à titre gracieux, pour une quinzaine d'enfants par année, les examens pré et post opératoires, l'hospitalisation et les interventions nécessaires.

Dans le cadre de la recherche épidémiologique et étiologique du noma, Sentinelles poursuit également un partenariat particulièrement actif avec le groupe universitaire pluridisciplinaire GESNOMA (Geneva Study group on Noma) .



Ventilation des dépenses par programmes

Les différents postes de ventilation portent sur les dépenses suivantes:

Aide alimentaire

Toutes les dépenses pour denrées alimentaires et produits ménagers.

Achats en gros ou en détail

- Distribution aux familles démunies
- Consommation directe dans les réfectoires, écoles, maisons d'accueil (selon les programmes, du goûter aux trois repas par jour).

Aide médicale

Toutes les dépenses pour soins et traitements médicaux.

- Médicaments, visites médicales, etc.
- Hospitalisations et tous les frais y afférents
- Appareillages et rééducations et tous les frais y afférents
- Etablissement de "Carnet de santé" individuel ou familial pour autoriser l'accès aux structures médicales du pays.

Aide scolaire et éducative

Toutes les dépenses nécessaires pour scolariser un enfant, là où cela est indispensable.

- Création et installation de jardins d'enfants, d'écoles
- Création de classes d'alphabétisation ou d'appui scolaire.

Individuellement, enfant par enfant

- Frais d'inscription et/ou de scolarité
- Matériel scolaire
- Leçons particulières
- Transports: individuels (abonnement de bus ou moyen de locomotion) ou encore location d'un moyen de transport pour groupes scolaires.

Formation professionnelle

Toutes les dépenses utiles à permettre l'accès individuel à un métier:

Collectivement:

- Création et installation d'ateliers de formation.

Individuellement: ()*

- Frais d'inscription et/ou coût de la formation et matériel d'apprentissage
- Compensation financière à l'apprenti durant sa formation
- Frais de transports (abonnement individuel ou moyen de locomotion).

Moyens de travail (*)

Toutes les dépenses permettant l'exercice individuel d'un métier.

- Denrées et matériaux de base.
- Outils et équipement de travail
- Fonds de roulement pour le lancement d'une activité économique
- Aides ponctuelles à la location ou à la réfection du lieu de travail.

(*) Secours opérés parfois sous forme de "prêt", remboursable partiellement ou entièrement selon la situation de chacune et de chacun. Lorsque les prêts octroyés les années précédentes sont remboursés dans l'année comptable en cours, ces montants apparaissent en négatif dans les rubriques "dépenses" des programmes concernés.



Équipements de secours

Toutes les dépenses d'équipement de secours, individuel ou familial.

- Vêtements, chaussures, jouets, articles d'hygiène, couvertures, literie, mobilier.
- Ustensiles de ménage, lampes-tempête, etc.

Aide au logement

Toutes les dépenses permettant l'accès individuel ou familial à un logement décent.

- Prise en charge de loyers
- Construction de maison
- Réparation (toits, portes, fenêtres, clôtures, etc.)
- Équipement sanitaire: arrivée d'eau, latrines, etc.
- Chauffage, électricité, gaz, etc.

Salaires et charges

- 118 collaboratrices et collaborateurs locaux salariés, (dont 3 délégués basés à l'étranger), fonctionnant à divers degrés de responsabilités dans le pays, la région ou sur le programme, à temps plein ou partiel, en permanence ou ponctuellement:
- 3 collaboratrices et collaborateurs "expatriés", basés à l'étranger: responsables de programmes.
- 33 collaboratrices et collaborateurs basés à Prilly/Lausanne (15 salariés, 18 bénévoles) effectuant régulièrement des missions sur le terrain.

Frais administratifs

- Loyer (à l'étranger uniquement) et charges
- Taxes, impôts, frais bancaires, agios, etc....
- Frais de poste, téléphone, fax.
- Matériel courant (papeterie), entretien machines et mobilier.

Transports et déplacements

- Billets de transports locaux (bus, taxi, train, avion)
- Essence, entretien et réparations des véhicule(s) des programmes
- Indemnités ou remboursement de frais de déplacements locaux (repas et de logement).

Équipement fonctionnel et professionnel

- Mobilier de bureau
- Achat de machines et de divers matériels de bureau
- Achat de véhicule(s): vélomoteur, moto, voiture.

Frais d'intendance en Suisse

Toutes dépenses occasionnées en Suisse pour la bonne marche du travail dans chaque pays. Ces frais comprennent aussi le coût des voyages des collaborateurs résidents, de même que le coût des voyages de missions, les salaires et charges des responsables de programme à Lausanne.



SENTINELLES
AU SECOURS DE L'INNOCENCE MEURTRIE

*Avec notre profonde reconnaissance à tous les bénévoles,
généreusement engagés à divers degrés de responsabilité,
et à tous les amis et donateurs,
qui soutiennent si fidèlement l'action de Sentinelles,
sans lesquels tout ce travail ne pourrait être accompli.*



SENTINELLES, Les Cerisiers, Route de Cery, CH-1008 Prilly / Lausanne

Tél: +41 21 646 19 46 Fax: +41 21 646 19 56

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne, BIC/Swift BCVLCH2L, Clearing 767

Compte en Francs suisses: IBAN CH12 0076 7000 5045 9154 0

Compte Euros: IBAN CH14 0076 7000 T511 2794 9

info@sentinelles.org

www.sentinelles.org